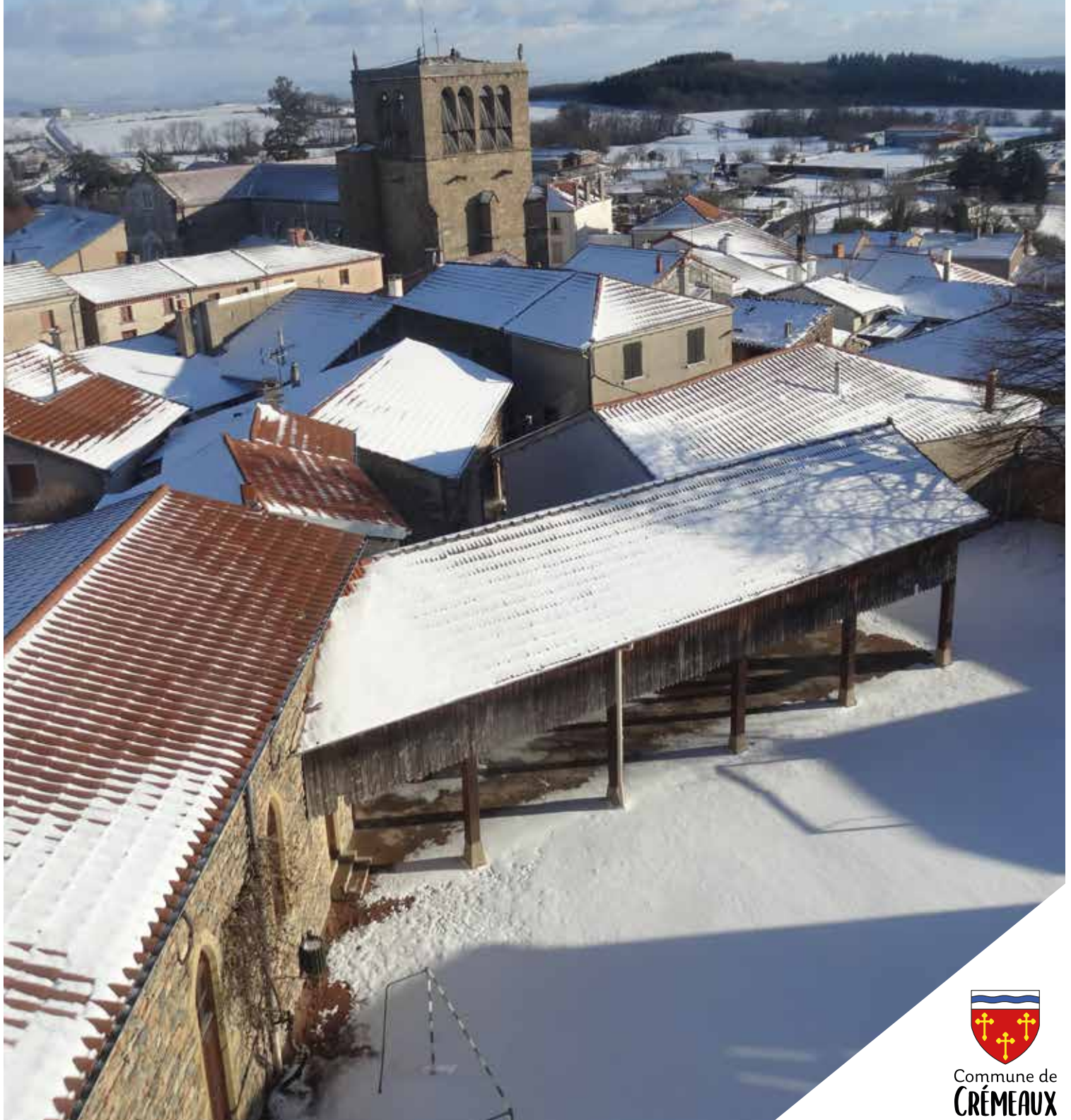


N°41
Édition
2023

Bulletin municipal RÉTROSPECTIVE 2022



Sommaire

- * **Mot du maire** • 3
- * **États civils** • 4
- * **Contacts utiles** • 5
- * **Restez informés** • 6
- * **Commerces et entreprises** • 7
- * **Résumés des conseils municipaux** • 8
- * **Compte administratif** • 14
- * **Municipalité** • 16
- * **Commissions** • 20
- * **Associations** • 26
 - Amicale des Donneurs de Sang . 26
 - Amicale des Pompiers de Crémeaux . 26
 - Association bouliste de Crémeaux . 28
 - ACCA . 29
 - BavARTd'âge . 29
 - Basket Club Crémeaux . 30
 - Club rencontres et loisirs de Crémeaux . 31
 - CUMA . 31
 - Club Sportif de Crémeaux . 32
 - Comité des fêtes de Crémeaux . 34
 - Contrastes . 36
 - ESAT - Le Colombier-La Blégnière . 37
 - L'Entente Crémeausienne . 38
 - FNACA . 39
 - Familles Rurales . 39
 - Gymnastique de Crémeaux . 40
 - Lacim . 41
 - L'Œil Écoute . 42
 - Lucé Loisirs . 42
 - Sou des Écoles . 43
- * **CCPU** • 44
- * **ADMR** • 47

Mot du maire

Chères Crémeausiennes Chers Crémeausiens,

Une nouvelle année vient de commencer, avec elle arrive notre traditionnel bulletin municipal. Il vous offre une vitrine sur notre attachante commune. Vous y trouverez toutes les informations concernant votre quotidien.

J'ai une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quittées cette année.

2022 aura été une fois encore, fortement perturbée par la COVID 19.

La guerre en Ukraine perdure, elle plonge la population dans le questionnement, et complique gravement la vie de nos foyers, de nos entreprises et de nos commerçants.

La sécheresse de cet été, difficile à supporter, a mis à mal nos réserves en eau potable.

Malgré tout ceci, gardons espoir, ne baissons pas les bras, notre municipalité s'active pour l'intérêt général de notre commune.

Depuis mars 2021, nous sommes terriblement concernés par la fermeture de notre pharmacie. L'obligation de se déplacer chez les pharmaciens des communes avoisinantes pose un gros problème pour de nombreux Crémeausiens. Nous travaillons, nous élus et moi-même en étroite collaboration avec l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, afin de favoriser la réhabilitation de ce commerce indispensable à notre quotidien.



© PILOU 13 PHOTO Patrick CANDELA

2022 C'EST :

- ▶ *La fin des travaux de l'extension de la maison de santé pour permettre à nos deux kinés de travailler et de nous accueillir dans de bonnes conditions. Ces travaux ont été partiellement financés par la CCPU.*
- ▶ *La rénovation des toilettes du bas du bourg et du terrain multi-sports.*
- ▶ *L'entretien courant de nos bâtiments et de notre voirie.*
- ▶ *Le démarrage du diagnostic de nos réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales : il devrait s'échelonner tout au long de l'année 2023. Ce qui nous permettra d'enclencher un programme de travaux suivant les priorités.*
- ▶ *La poursuite du projet Mairie et agence postale : nous en sommes à la phase d'avant projet et de recherches de financement.*

Je souhaite remercier toutes les personnes, associations, commerçants, artisans, agriculteurs, personnels de santé, pompiers, notre personnel communal, nos conseillers et nos bénévoles sur le terrain qui œuvrent chaque jour pour qu'il fasse « bon vivre » à Crémeaux.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Didier PONCET

Naissances

- 2 Mai : **Julien ETAIX DESVERNOIS**
- 5 Mai : **Robin, Franck, Diego CONSTANS**
- 5 Mai : **Hugo, Jean-Baptiste, Timothée CONSTANS**
- 8 Mai : **Marius, Honoré, Gérard SANGLE**
- 4 Juin : **Gabin, Louis, Jonathan SIMON**
- 9 Juin : **Abby SERAIN DUMORTIER**
- 18 Septembre : **Adam, Bayek, Gérard, Jean, Pierre, Yves HINDERSCHIETT**
- 20 Octobre : **Livio MARENGO**

Mariages

- 30 Avril : **Jérémy, Gaby, Manuel COTTIER et Eva ALIAS**
- 2 Juillet : **Cyril CLEMENCON et Nadège BUTTET**
- 3 Septembre : **Jo-Ah, Emilie FONTVIEILLE et Juliette SURLEAU**
- 3 Septembre : **Jean-Paul DORTHE et Sylvie PERRET-GENTIL**

Décès

- 24 Janvier : **Joseph COPPERE**
- 21 Mai : **Lucien MARCHEBOEUF**
- 7 Juillet : **Colette VALLAS née DARPHEUILLE**
- 23 Octobre : **Edith GAUDARD née ETIEN**
- 31 Octobre : **Martine DESVERNOIS née VERNISSE**
- 22 Novembre : **Patrick GAY**
- 23 Novembre : **Paul MERLE**
- 27 Novembre : **Joseph TREILLE**
- 23 Décembre : **Hubert COTE**

Inhumés à Crémeaux

- 10 Février : **Robert, Gerard DARMAIS**
- 29 Avril : **Eugène THINON**
- 14 Septembre : **Jean MARCONNET**

Mairie

Horaires

- Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et Mercredi de 9h15 à 12h15**
- Tél : 04 77 62 50 67
 - Mail : mairie@cremeaux.fr
 - Site : <https://cremeaux.fr>

Démarches en Mairie de Crémeaux

Ci-dessous, la liste de tous les documents/déclarations que la mairie peut vous fournir. Nous vous encourageons donc à venir nous consulter ou prendre contact avec le secrétariat pour vous faire accompagner sur les démarches ci-dessous.

ACTES D'ÉTAT CIVIL

- Acte de naissance
- Acte de mariage
- Acte de décès
- Déclaration de naissance

IDENTITÉ

Carte d'identité : Il convient de s'adresser aux mairies habilitées et équipées d'un dispositif de recueil (pour les plus proches : Noirétable, Boën, Raison, Le Coteau, Riorges, Feurs, Balbigny, etc.) Une présaisie informatique est possible sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

URBANISME

- Permis de construire
- Déclaration de travaux
- Permis de démolir
- Permis d'aménager

Services

Assistance sociale

Sur rendez-vous au 04 77 23 24 16

Agence postale

Ouverture : du mardi au samedi de 9h15 à 12h15 - 04 77 62 56 49

Médiathèque municipale

Ouverture : Mercredi de 16h à 18h, vendredi et samedi de 10h à 12h
Tél : 04 77 62 82 66 - Mail : bibliocremeaux@orange.fr

Déchetterie

Ouverture : Lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
L'usine - 42430 Saint-Just-en-Chevalet - 04 77 62 86 41

Dépôt Emmaüs

Ouvert le vendredi de 8h à 12h30 - Contact : Jean-Paul PRAS - 04 77 62 52 16
Suite au décès de Patrick Gay, l'association EMMAÛS confirme que le dépôt de la commune est toujours opérationnel. Jean-Paul PRAS accepte d'assurer la continuité des permanences aux mêmes horaires que précédemment.

Le Relais Accueil Petite Enfance (RAPE)

Ouvert au public avec ou sans rendez-vous : Le mardi, de 16h à 19h et le jeudi, de 14h à 18h
Avenue du 8 mai 1945 - 42430 Saint-Just-en-Chevalet
Contact : Violaine Géroutet - Tél : 04 77 64 09 81
Mail : relais-st-just-en-chevalet@fed42.admr.org

Presse

Le Pays Roannais

Ginette MOREL
Tél : 06 19 82 83 91
Mail : morel.ginette@orange.fr
Site : le-pays.fr/cremeaux-42260

Le Progrès

Chantal Berthier
Tél : 06 13 17 01 90
Mail : berthierchantal@orange.fr
Site : leprogres.fr

Professionnels de santé

Médecin :

04 77 62 53 06
• Loïc GUINET

Infirmières :

04 77 62 56 47
• Valérie MURON
• Frédérique BRIERY
• Émilie PEURIERE
• Ophélie PEURIERE

Kinésithérapeutes :

04 77 63 52 05
• Anne LOÏZZO
• Léonie CHAUX

Les professionnels de santé de la SISA d'Urfé (Société interprofessionnelle de soins ambulatoires), qui comprend les trois Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (Crémeaux, Saint-Just-en-Chevalet et Saint-Martin-la-Sauveté), viennent de créer un site internet dédié à l'information et à la communication des professionnels de santé avec la population. <https://sisa-urfe.fr>

Restez informés

SITE WEB

<https://cremeaux.fr>

Avec 2900 visiteurs en 2022, le site WEB poursuit son évolution. Cette année nous avons ajouté les sections suivantes :

- ▶ les bulletins municipaux
- ▶ les salles communales avec leurs différents tarifs
- ▶ les associations
- ▶ les acteurs économiques

Nous aimerions cette année continuer son développement en alimentant les sections existantes et en ajouter de nouvelles.



VIVRE À CRÉMEAUX

Avec 233 publications en 2022, la page Facebook Vivre à Crèmeaux est toujours très active. Elle permet de relayer des informations à la population : du petit objet perdu aux notes officielles (coupures de courant, arrêtés préfectoraux...), en passant par les invitations aux événements annuels (vœux du maire, cérémonies...) et aux messages que les associations souhaitent diffuser. Bref, il fait bon Vivre à Crèmeaux !

PANNEAUX POCKET

A ce jour 299 portables ont « Panneau Pocket – Crèmeaux ».

C'est une application simple, gratuite, sans abonnement, sans données personnelles aisément téléchargeable sur votre téléphone portable.

Grâce à cette application, un membre de l'équipe municipale peut vous envoyer par sms les alertes qui vous seront utiles (coupures d'eau ou d'électricité, routes coupées, verglas...). La gendarmerie peut également envoyer des alertes sur des zones ciblées pour prévenir de cambriolages par exemple.

Vous pouvez aussi consulter : www.panneaupocket.com

Artisans et entreprises

- **Abattage, bois de chauffage, piquets de clôtures** - Ludovic ÉTAIX - 06 04 51 90 69
- **Abattage de volailles et services divers** - ESAT La Blegnière - 04 77 66 44 20
- **Agent immobilier** - Angélique MERCIER - 07 83 61 93 29
- **Assistance et services informatique - SPIP Informatique** - Samuel MONIER - 09 53 13 17 95
- **Construction** - Greg DADOLLE - 06 40 22 33 59
- **Consultant informatique - Weko** - pour un numérique responsable de proximité - Simon CONSTANS - <https://weko.io> - 07 57 18 01 68
- **Design Graphique - Anneso7** - Anne-Sophie GILLET - pro@annes7.com - 06 43 36 54 83
- **Électricien** - Romain BENETIÈRE - 06 68 80 74 68
- **Élevage de chiens, centre d'éducation canine - LA TRIBU DE DANA** - 06 42 35 68 46
- **Élevage de chiens, naturopathe animalier - LA GARDE DU PHOENIX** - 07 60 52 86 16
- **Élevage de chiens** - M. DESMONCEAU - 07 66 31 48 90
- **Entreprise de travaux agricoles - TP Ets T.G.R Treille** - 06 13 05 18 22
- **Entreprise générale du bâtiment** - Michel VIAL - 06 65 57 72 20
- **Esthéticienne - Institut détente et passion** - Marina CLEMENCON - 06 41 44 14 94
- **Fabrication de roulotte - Roulereve** - Stéphane BERTHIER - 07 69 99 67 46
- **Gestion Bois Forêts** - François BOURDELLE - 06 74 23 06 28
- **Line au Carré** - plomberie, électricité, multiservice - David DIEREMAN - 06 81 54 06 35 - lineaucarre@hotmail.fr
- **Maçonnerie** - Ludovic RATHIER - 06 35 10 65 34
- **Menuisier** - Laurent SAUVEUR - 06 29 44 07 79
- **Menuisier** - Vincent VIAL - 06 29 19 64 54
- **Peinture Époxy - Ets Cremolac** - 04 77 62 58 27
- **Soudure, serrurerie - SARL AST** - 04 77 62 58 33
- **Tapissier Bourrelier** - Didier CHAUX - 04 77 62 51 66
- **Traductrice Franco / Coréen - Webtoon** - Soojee LASSAGNE - 06 98 84 50 03
- **Travaux divers bâtiments** - Christian PONCET - 06 27 67 39 74
- **Travaux divers d'intérieur** - Jérôme GOUTTEBROZE - 06 68 74 94 12
- **Vente à domicile - produits naturels d'entretien** - Mme VINKOCZY-LAGRESLE - 06 83 48 36 81
- **Volailles et produits fermiers - EARL La Roseraie** - 06 44 13 60 98
- **Volailles fermières bio et huile de 1^{ère} pression à froid** - Thierry GARDON - 04 77 65 21 31

Commerçants

- **Auberge - Le P'tit Crem'O** - 04 77 64 03 62
- **Bar Tabac Journaux - La Havane** - 09 81 90 40 00
- **Boulangerie Pâtisserie - La Crèmeausienne** - 09 83 75 76 91
- **Café - Le Bistrot de Julie** - 04 77 62 51 16
- **Café - Etien** - 04 77 62 52 13
- **Coiffure** - Christine RAJOT - 04 77 62 56 92
- **Épicerie - Vival** - 09 81 04 38 75
- **Garage Mécanique agricole Crozet** - 04 77 62 58 85
- **Garage automobile Station essence** - Didier THEVENET - 04 77 62 54 23
- **Vins et Boissons - Cave du Gourneuf** - 04 77 62 50 06

Gîtes

- **Gîte de Chazet** : 06 87 02 01 56
- **Gîte Lulalilo** : 06 41 44 14 94
- **Gîte Mosaïque de Chalissant** : 04 77 62 58 53
- **Gîte chez Emilie** : 06 14 01 61 84
- **Gîte Les murs de couleurs** : 06 42 93 57 08

Itinérants

- **Le camion du Crédit Agricole** - mardi après-midi et vendredi matin
- **Boucher** - Philippe CHIZALLET - 06 07 30 92 56 - vendredi matin
- **Les Fromages de Monsieur Loïc** - Loïc MIGNERY - 07 85 93 85 31
- **Le bus de la famille / UDAF** - sur le marché - 2 fois par mois les vendredis

Si vous n'êtes pas inscrits, n'hésitez pas à en faire la demande à l'adresse com@cremeaux.fr

LE JEUDI 13 JANVIER 2022

- Le compte rendu du CM du 2 décembre 2021 a été approuvé.
- Une délibération a été validée pour la sortie des livres de la bibliothèque suite à l'inventaire.
- Le plan de formation a été validé.
- Le conseil autorise M. le Maire à engager l'extension du réseau électrique et de communication pour la parcelle vendue par la commune.
- Étude du SIEL afin de passer l'éclairage de la halle des sports (salle de basket et boulodrome) en éclairage LED : un technicien se déplacera sur place pour plus d'informations.
- Une délibération a été prise pour acter le temps de travail de 1 607 heures annuel du personnel communal.
- La délibération pour appliquer la charte nationale sur la qualité des réseaux d'assainissement a été validée.
- Le conseil municipal remercie Eric PRAS, grand chef étoilé, pour avoir offert son livre de recettes. Il sera mis à disposition au public à la bibliothèque.
- Extension Vival (garage épicerie) : les devis des artisans ont été validés avec les entreprises Rathier (6 936,50 € HT) et Sauveur (23 212,60 € HT). Une subvention sera demandée au département.
- Le conseil autorise M. le Maire à signer une convention avec le SDIS pour permettre à l'agent Alexandre Pataud d'assurer une permanence opérationnelle.

LE JEUDI 10 FÉVRIER 2022

- Le compte rendu du CM du 13 janvier a été approuvé.
- Participation employeur aux mutuelles des agents : le débat est lancé. Sa mise en application est envisagée au plus tard pour 2025.
- La commission d'appel d'offres a été créée.
- Le logiciel cantine est commandé ; il sera opérationnel à la rentrée de septembre.
- Un point a été fait sur le diagnostic eaux usées et eaux pluviales qui devrait débuter début mars.
- Un devis sera demandé à la société Air Green pour un désherbeur thermique à air chaud pulsé.
- « J'aime la Loire Propre » : le rendez-vous est fixé au 5 mars à 8h30 à la salle Abbé Grosbost.
- La commune procède au rachat du gyrobroyeur de l'Entente Crémeausienne (2000 €).
- La commémoration du 19 mars aura lieu le dimanche 20 mars.
- Les devis pour le bulletin communal qui est en cours de préparation sont validés.

LE JEUDI 10 MARS 2022

- Le compte rendu du CM du 13 février a été approuvé.
- Intervention de l'ADMR : deux bénévoles sont venus présenter au conseil municipal les services qu'ils proposent.
- Le planning des élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022 a été complété.
- L'adhésion au syndicat pour le logiciel AGEDI a été validée.
- Aide pour l'Ukraine : le conseil a décidé à l'unanimité de verser la somme de un euro par habitant (soit 929 euros) au CCAS de Roanne comme convenu lors de la réunion des Maires de l'arrondissement de Roanne le 1^{er} mars 2022.
- Le conseil décide, pour venir en aide aux Ukrainiens, d'établir des permanences salle Grosbost afin que les personnes qui le souhaitent puissent apporter leurs dons.
- Projet Mairie : suite à une visite des locaux Mondon, une proposition de loyer a été faite. Le conseil l'adopte sous réserve que la poste valide les locaux pour accueillir l'agence postale.
- Le conseil valide le devis pour l'achat d'un désherbeur thermique.
- Un jardin du souvenir sera créé au nouveau cimetière.
- Une convention sera signée avec le laboratoire Terana pour le contrôle de légionnelle dans les sanitaires.

LE JEUDI 7 AVRIL 2022

- Le compte rendu du CM du 10 mars a été approuvé.
- Le compte administratif 2021 a été adopté à l'unanimité.
- Le budget 2022 a été validé ; les impôts locaux restent inchangés.
- L'adhésion à l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) a été renouvelée ainsi que l'adhésion à l'application " Panneau Pocket ".
- Une délibération a été prise pour encadrer les dépenses relatives aux fêtes et cérémonies.
- Une délibération a été prise pour acter la TVA sur marge de la vente d'un terrain.
- Projet lotissement : il a été convenu de refixer un rendez-vous avec le bureau d'études Oxyria afin d'avoir des précisions et explications sur le détail de leur proposition.
- Projet mairie : une première estimation de travaux a été transmise par le cabinet d'architecte Moiss Construction.
- Dissolution du CCAS : le conseil réfléchit à la dissolution du CCAS qui serait remplacé par une commission sociale.
- Les travaux de voirie 2022 ont été revus à la baisse suite à une diminution des subventions départementales.
- Devis Treille pour le chemin de Chaffé : une subvention « amende de police » sera demandée.
- Le Conseil a apprécié le remerciement de l'équipe de bénévole et du père Mutware suite à l'achat d'un aspirateur, de perches et têtes de loup afin d'effectuer le ménage de l'église.
- Suite à une demande d'une friperie ambulante pour venir sur la commune une fois par mois, le conseil émet un avis favorable.
- Une délibération a été validée pour les numéros et voie d'adressage.
- Une tablette sera achetée pour gérer la cantine.
- Un nouvel ordinateur sera installé à la bibliothèque.
- Projet micro-crèche : les premières démarches ont été faites à la CAF et PMI par le biais de la CCPE qui a la compétence petite enfance.

LE JEUDI 5 MAI 2022

- Le compte rendu du CM du 7 avril a été approuvé.
- Le passage à la nomenclature comptable M 57 se fera en janvier 2023.
- Des subventions aux associations ont été accordées.
- Une délibération a été adoptée pour les travaux supplémentaires du programme de voirie 2022.
- Voirie : le chantier « les Peyrards » a été réintégré dans le budget de la CCPU.
- Cantine : afin de simplifier la gestion avec le nouveau logiciel, un tarif unique sera pratiqué à partir de la rentrée de septembre.
- Samu : un membre de l'équipage technique du SAMU 42 viendra en mairie le 12 mai afin de nous présenter le système e-Boo qui permettra de gérer l'éclairage du stade de foot, la météo... lorsque l'hélicoptère du Samu est sollicité pour une intervention des pompiers.
- Bail Vival : un avenant au contrat de location du magasin Vival sera pris afin d'intégrer le nouveau garage, sans augmentation de loyer.
- Chauffe-eau city stade : le conseil municipal ne donne pas suite à l'installation d'un chauffe-eau estimant qu'il n'est pas nécessaire.
- Renfort secrétariat : suivant ses disponibilités, l'agent mis à disposition par une commune voisine effectuera une demi-journée supplémentaire en mairie.
- Bureau de vote : le planning pour les scrutins des 12 et 19 juin a été établi.

LE JEUDI 7 JUILLET 2022

- Le compte rendu du CM du 9 juin a été approuvé.
- La subvention pour la coopérative scolaire a été adoptée.
- Une subvention de 120 € a été votée pour l'association « Mathis pour la vie ».
- Cours de piscine : la commune prend en charge les frais d'inscription et de transport. Les cours auront lieu en septembre.
- Un compte rendu sur le prix et la qualité du service de l'eau du Syndicat de la Bombarde a été diffusé pour information.
- Un avenant au bail et location du Vival sera fait pour intégrer le nouveau garage.
- Des ralentisseurs et panneaux de signalisation seront installés « Impasse du petit bois ».
- Le conseil valide un estimatif de 40 000 euros HT pour l'équipement en mobilier de la future mairie ; des subventions seront demandées.
- Les associations Entente Crèmeausienne, Renaissance d'Urfé, Relais transports ont remercié la municipalité des subventions versées.

LE JEUDI 9 JUIN 2022

- Le compte rendu du CM du 5 mai a été approuvé.
- Publication des actes : la délibération relative aux modalités de publication des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants a été adoptée à l'unanimité.
- Adressage : une délibération a été adoptée pour rajouter de nouveaux points.
- Columbarium : le conseil valide les devis des établissements Munier Columbariums.
- Projet mairie : la proposition de plans et l'estimation des travaux proposée par l'architecte a été validée, le conseil autorise M. le Maire à poursuivre les démarches, demandes de subventions auprès des partenaires.
- Tarif cantine : à partir de juin, il sera instauré un tarif unique de 4,30 .€
- Stationnement : il sera interdit de stationner route des monts de la madeleine, de la cave du Gourneuf jusqu'au stop de la place des tilleuls, ainsi que rue des Cornes d'Urfé dans le virage côté Vincent Vial, des marques au sol et des panneaux seront installés.
- Système E.BOO : le conseil valide l'installation du système, cela permettra de raccourcir le délai d'intervention de l'hélicoptère du SMUR 42. Ce système permet au SMUR de gérer l'éclairage du stade, suivant la météo.
- Subvention : une subvention sera accordée à la hauteur du devis soit 396,60 € TTC au basket pour renouvellement de matériel.
- Une subvention sera également accordée à l'association Renaissance d'Urfé à hauteur de 120 €.
- Dératisation : il a été signalé qu'il y avait des rats d'égouts dans le bourg, une entreprise de dératisation sera contactée.
- Point sécheresse : le Département de la Loire a été placé en vigilance 2 ce qui a pour conséquence de limiter les arrosages (privilégier en soirée) et d'être vigilant concernant l'usage de l'eau, la situation peut évoluer suivant la météo.
- Point Pharmacie : suite à un entretien téléphonique avec l'ARS, un nouveau cahier des charges a été validé pour la création d'une annexe à Crèmeaux.

LE JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022

- Le compte rendu du CM du 7 juillet a été approuvé.
- Un référent Ambroisie a été désigné.
- Le règlement cantine a été validé ; la facturation sera maintenue au mois.
- Projet mairie : le conseil valide le montant estimatif global et mandate le maire pour les demandes de subventions.
- Une décision modificative budgétaire a été prise.
- Le conseil valide l'adhésion au SIEL afin de signer une convention « décret tertiaire » pour le suivi des bâtiments de plus de 1000 m2.
- Le devis électricité a été validé pour la remise aux normes des locaux Mondon.
- Une subvention de 600 € a été accordée au basket.
- Le camion de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) viendra 1 fois/mois place des Tilleuls le vendredi.
- Les panneaux d'indication des commerces seront remis à jour.
- Une subvention de 545 € a été accordée au CS Crèmeaux ; cela correspond à la gratuité de salles à l'occasion des 90 ans du club.
- Une étude sera demandée pour l'exonération de charges patronales au cabinet d'études Neoptim
- Un éclairage sera installé vers la montée d'escalier entre les 2 cours à l'école.

LE JEUDI 6 OCTOBRE 2022

- Le compte rendu du CM du 8 septembre a été approuvé.
- Le rapport service assainissement 2021 a été approuvé.
- La dissolution du CCAS et la création d'une commission sociale a été approuvée.
- Le conseil valide l'achat d'une bétonnière thermique.
- **Pharmacie** : un courrier a été envoyé au Président Directeur Général de la CNAM, co-signé par M. le Député, la Région, le Département, la Communauté de Communes du Pays d'Urfé et la commune de Crémeaux, afin de faire avancer le dossier de création d'une annexe.
- **Protocole Néoptim** : le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention avec le cabinet d'études Néoptim afin de procéder à l'étude des charges sociales des salariés.
- **Taxe d'aménagement** : à partir de 2023, une partie de la taxe d'aménagement perçue par la commune devra être reversée aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) ; une proposition a été faite en CCPU afin que chaque commune reverse 3 % du montant annuel perçu chaque année.
- Un audit financier a été demandé aux services du trésor public afin de pouvoir anticiper les futurs investissements du mandat.
- **Curage étang des Peyrards** : les services de la police de l'eau ont été contactés. Pour avoir le droit de faire un curage de l'étang des Peyrards, étant en « zone humide » et l'étang se situant sur le cours d'eau du Tranlong, il est nécessaire dans un premier temps de faire analyser les boues et selon le résultat de l'analyse, il faut déposer un dossier, soit d'autorisation, soit de déclaration. Dossiers complexes qui demandent plusieurs mois d'études, sans garantie d'avoir une autorisation pour curer l'étang. Le conseil ne donne pas suite.
- **Projet mairie** : un rendez-vous est fixé au 20 octobre pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

LE JEUDI 10 NOVEMBRE 2022

- Le compte rendu du CM du 6 octobre a été approuvé.
- **Travaux du boulo-drome extérieur** : une délibération a été prise en vue de signer une convention avec l'association bouliste qui a participé aux travaux effectués ce printemps.
- **RAPE (Relais Accueil Petite Enfance)** : Violaine Géroudet et Séverine Pras ont présenté les actions du RAPE à l'ensemble du conseil.
- Le contrat du copieur a été reconduit suite au changement de celui de la Poste.
- **Audit financier** : le résultat a été rendu. La commune présente des finances saines.
- **Taxe d'aménagement** : une convention sera signée avec la CCPU. Chaque commune reversera 3 % du montant global de sa taxe d'aménagement à la CCPU.
- Une motion sera prise avec l'AMF afin de soutenir l'économie locale.
- **Convention pour les élèves extérieurs à la commune** : le montant actuel de participation aux frais d'un élève du par les communes extérieures est de 280 euros par an. Le conseil décide de ne pas augmenter cette contribution des communes.
- **Chemin du Thay** : un échange de terrain avec un riverain permettra de modifier le tracé du chemin pour des questions de sécurité. Tous les travaux seront à la charge du demandeur sauf l'achat de graviers que la commune prendra à sa charge.
- L'organisme « Finances et Territoires » a été contacté afin de rechercher le maximum d'aides pour le projet mairie ; ils nous recontacteront début décembre.
- **Éclairage public** : le SIEL propose de fournir aux communes faisant partie du groupement d'achat des horloges connectées pour gérer l'éclairage public.
- Une subvention est accordée à l'association de la gym douce.
- Les colis des aînés seront portés le 17 décembre.
- Une subvention est accordée au Restaurant de la Tour pour clôturer le budget.
- Le choix d'un spectacle en 2023 a été validé. Il s'agit du spectacle Big Boat donné par la compagnie Slap pour jeune public à partir de 6 ans. La commune pourra bénéficier de l'aide du département de la Loire dans le cadre du programme culturel.

LE JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2022

- Le procès-verbal du CM du jeudi 10 novembre a été approuvé.
- **Convention AXA assurances** : cette délibération sera reportée au prochain conseil nécessitant davantage d'informations.
- Une convention sera signée avec le CDG pour la gestion des dossiers retraite des agents CNRACL.
- **Travaux SIEL** : une délibération a été adoptée avec le SIEL pour les travaux (changement du candélabre route des Monts de la Madeleine et la pose de 5 prises pour les illuminations de Noël).
- Une décision modificative budgétaire a été adoptée.
- Le choix des travaux voirie a été validé.
- Le rendez-vous avec M. le Sous-Préfet a été pris afin de lui faire part de notre projet mairie.
- **ASPU (Avenir Santé en Pays d'Urfé)** : le conseil a pris connaissance du compte rendu de la dernière assemblée générale du 28/11/2022.
- **Stationnement** : il a été rappelé que le stationnement route des Monts de la Madeleine est uniquement dû à la gêne occasionnée lors du passage des engins de déneigement.
- **Les colis des aînés** : la tournée est prévue le samedi 17 décembre.
- La rencontre de fin d'année des agents aura lieu le vendredi 16 décembre.
- **Cantine** : l'agent municipal dédié à l'accompagnement et l'encadrement des enfants à la cantine sera remplacé (fin de contrat).
- **Projet de réserve de sécurité civile** : le conseil se positionne pour cette création.
- **Cabinet Neoptim** : le montant des charges de personnels pourrait s'élever à 14985 €, soit une économie de 11000 € net pour la commune, sachant que le Cabinet prend à hauteur de 29 % pour se rémunérer.
- **Salle Tilleuls** : le conseil ne donne pas suite à une demande de mise à disposition gratuite de la salle des Tilleuls.
- **Foot** : une demande a été faite pour la mise aux normes de l'ancien terrain (côté route), le conseil concertera la délégation.
- **Hommage** : suite au décès de Paul Merle, le conseil municipal décide de lui rendre un hommage, en rebaptisant le verger, plantation d'un arbre... affaire suivie par Simon Constans.
- Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 8 janvier 2023 à 11h30 à la salle Abbé Grosbost.

Le budget communal

Le Budget Communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévision : un programme financier qui évalue les Recettes et les Dépenses de l'année.

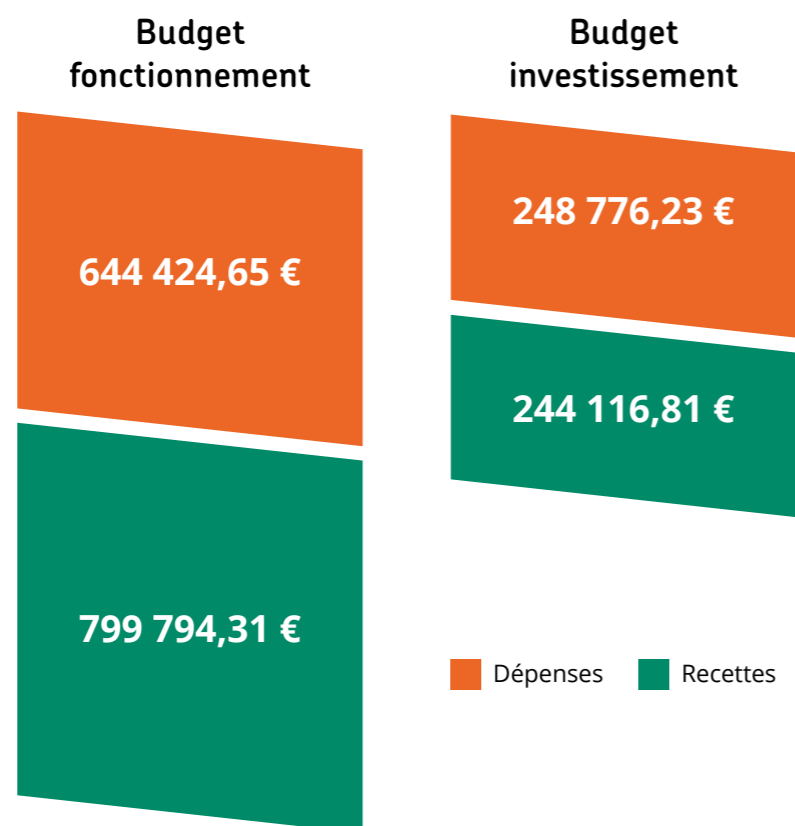
Son élaboration et son approbation par le conseil municipal doivent respecter un calendrier réglementaire. Il est divisé en deux parties :

- **une section de fonctionnement**, qui permet à la commune d'assurer la gestion courante des services rendus à la population
- **une section d'investissement**, dédiée aux opérations à moyen et long termes.

L'équipe municipale s'efforce de ne pas utiliser la fiscalité comme variable d'ajustement. C'est la raison pour laquelle l'effort est prioritairement porté sur la maîtrise des dépenses.

Mais avec la baisse régulière des dotations de l'état, l'équilibre budgétaire est de plus en plus difficile à atteindre.

VUE D'ENSEMBLE DES PRINCIPAUX BUDGETS



Comptes 2022

SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges de gestion générale	206 780,32 €	Atténuations de charges	2 391,30 €
Charges de personnel	260 352,34 €	Produits des services, du domaine, vente	47 867,48 €
Atténuation de produits	73 725,00 €	Impôts et taxes	322 075,01 €
Autres charges de gestion courante	73 019,28 €	Dotations et participations	365 357,68 €
Charges financières	2 339,31 €	Autres produits de gestion courante	23 503,65 €
Charges exceptionnelles	100,00 €	Produits financiers	0,60 €
Dotations aux amortissements et provisions	28 108,40 €	Produits exceptionnels	22 437,96 €
		Opérations d'ordre section à section (travaux régie par agents communaux)	16 160,63 €
TOTAL	644 424,65 €	TOTAL	799 794,31 €

SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Subventions d'équipement versées fonds concours	1 187,59 €	Dotations, fonds divers et réserves (fctva, ta)	49 357,41 €
Immobilisations corporelles divers équipements, travaux	112 759,04 €	Emprunts et dettes assimilés	0,00 €
Virements de section à section travaux en régie	16 160,63 €	Autres immobilisations financières (sub fonds concours voirie)	17 329,00 €
Emprunts et dettes assimilées	16 735,37 €	Amortissement des immobilisations	28 108,40 €
Autres immobilisations financières	20 655,00 €	Subventions d'équipement versées intégration fonds de concours	48 492,00 €
Subventions d'équipement versées (fonds de concours)	17 889,00 €	Autres immobilisations financières intégration fonds de concours	17 889,00 €
Autres immobilisations financières	48 492,00 €	Subventions d'investissement	80 661,00 €
Immobilisations incorporelles (études, logiciels...)	14 897,60 €	Immobilisations incorporelles (intégration études)	2 280,00 €
TOTAL	248 776,23 €	TOTAL	244 116,81 €

Fleurissement de la commune

Cette année encore notre commune a été embellie par son fleurissement.



Nous avons eu le plaisir d'avoir des points différents de fleurissement et une diversité de plantations de plantes et de fleurs, qui a permis d'agrémenter notre village par des notes colorées et des espaces verdoyants.

Nous remercions nos employés municipaux pour leur implication et leur sérieux.

Ce qui est regrettable, c'est que nos amis quatre pattes font trop souvent des dégâts dans les massifs. **Aussi, nous en appelons au respect de nos lieux communs, et demandons aux propriétaires de ramasser les déjections canines et félines.**

Sandra GARRIVER



Le Lavoir du Breuil

À la sortie du centre bourg de Crémeaux sur la route du Forez, près du chemin des Lavandières se trouve un autre petit sentier appelé « le chemin du Lavoir ».



AVANT



APRÈS

Le lieu mérite de faire une halte. Vous découvrirez un lavoir, nommé le « lavoir du Breuil », qui fut le dernier à être utilisé sur la commune. Vous profiterez d'un moment de détente près de l'eau dans un cadre calme et fleuri.

Les concessions funéraires

Rappel des tarifs actuels des concessions

Il n'existe plus de possibilité d'acquérir une concession perpétuelle

CONCESSIONS DE 15 ANS

79 € le m²

- Soit pour une tombe de 2,5 m² : 197,50 €
- pour une tombe de 4 m² : 316 €
- pour une tombe de 5 m² : 395 €

CONCESSIONS DE 30 ANS

125 € le m²

- Soit pour une tombe de 2,5 m² : 312,50 €
- pour une tombe de 4 m² : 500 €
- pour une tombe de 5 m² : 625 €

Colombarium

La commune va installer 2 columbariums de 6 cases chacun au 1^{er} semestre 2023. Les cases seront proposées à la vente dans le courant de l'année.

Thierry CLÉMENCON



UN HÔTEL À INSECTES

Un hôtel à insectes a été fabriqué par l'un de nos agents techniques, afin que les insectes puissent se protéger du mauvais temps, s'abriter pendant la longue période hivernale et se reproduire au printemps. Cet hôtel a été finalisé par les enfants de l'école.

Sandra GARRIVER



Notre centenaire

Le conseil municipal et le CCAS ont tenu à honorer notre centenaire Madame Lucienne Travard née Dubost.

Notre doyenne est née le 2 novembre 1922 au hameau des Molières à Crémeaux. En juin 1944, elle se marie avec Marius Travard, agriculteur, et rejoint la ferme familiale de son époux à Eualé, où elle vit toujours aujourd'hui entourée de sa fille et de son gendre.

Le 4 novembre, Lucienne Travard et sa famille étaient invités à la salle des célébrations en mairie pour fêter ses 100 ans qu'elle avait eu 2 jours auparavant.

Après un petit mot de Monsieur le Maire rendant hommage à sa longévité, qui lui a permis de traverser tant d'époques, elle a reçu un bouquet de fleurs et a soufflé ses bougies avant de partager le verre de l'amitié et une part du gâteau d'anniversaire.

Ce jour de fête nous rappelle l'importance de nos ancêtres, de nos racines et de nos valeurs.

Sandra GARRIVIER

100 ans

Remerciements à nos employes communaux

Le 16 décembre 2022, le conseil municipal a invité les employés communaux à partager quelques friandises de fête afin de les remercier pour leur travail fourni tout au long de l'année.

En effet, ils entretiennent (chemins, bâtiments...) et font vivre notre village. Ils permettent aussi d'offrir à la population des services : secrétariat de mairie, agence postale, garderie scolaire... Tous ont également reçu un panier garni. **Merci à eux.**

Élodie BOURG



La maison de santé

Les travaux de la maison de santé ont pris fin au printemps 2022.

Ce pôle santé désormais agrandi est maintenant pleinement opérationnel. Les travaux ont permis l'aménagement d'un cabinet médical supplémentaire, l'agrandissement du cabinet de kinésithérapie et d'un coin repas pour l'ensemble des professionnels de santé.

Laurent LOÏZZO

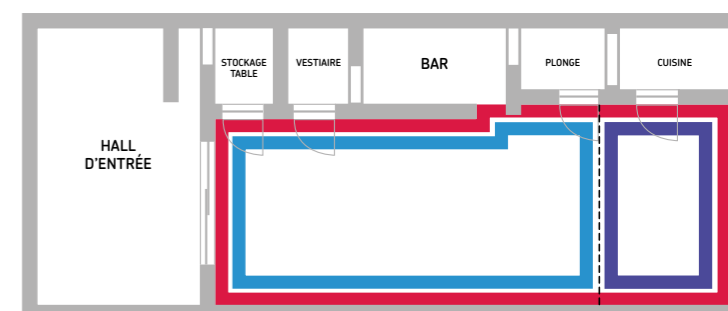
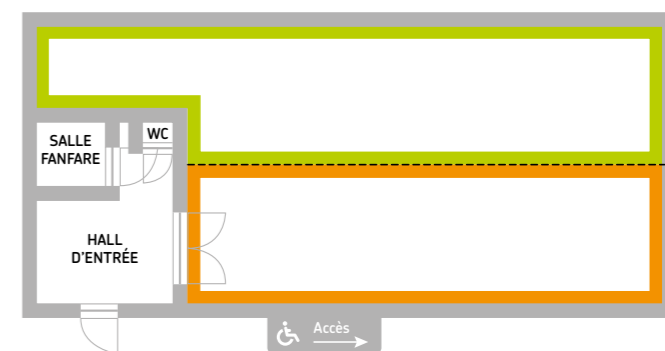


Les salles communales

SALLES	ASSOCIATIONS / HABITANTS	EXTÉRIEURS
Salle Chêne	145 €	225 €
Salle Érable	105 €	185 €
Salle Sorbier*	59 €	79 €
Salle Hêtre	59 €	79 €
Cuisine	80 €	100 €
Salle du Théâtre	145 €	225 €
Salle Chêne + Salle du Théâtre	265 €	425 €
Salle Érable + Salle du Théâtre	225 €	385 €



* la salle sorbier est louée uniquement pour les séminaires et réunions. Nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie pour toutes demandes complémentaires.



----- Paroi amovible

Salle Hêtre

Salle de Théâtre

Salle Érable

Salle Sorbier

Salle Chêne

Animations, cérémonies, culture

La commune a pu organiser durant cette année 2022 en partenariat avec de nombreuses associations différentes animations et cérémonies :



J'AIME LA LOIRE PROPRE

Le samedi 5 mars, les Crémeausiens ont contribué à la 11^{ème} édition « J'aime le Loire propre » en partenariat avec la Communauté de Commune du Pays d'Urfé.

Tous les participants se sont retrouvés à la salle Grosbost en matinée pour une collation chaude et lieu de départ de 8 circuits proposés pour le ramassage des déchets le long de la voirie. Autour de notre village a été malheureusement récolté une centaine de kilo de déchets. Nous remercions à nouveau tous les bénévoles.

La municipalité renouvelle cette opération et nous encourageons toutes les bonnes volontés à nous rejoindre pour la 12^{ème} édition qui aura lieu le samedi 4 mars 2023.



FÊTE DES MÈRES

Le samedi 11 juin en fin d'après-midi a été organisée une cérémonie dans le cadre de la fête des mères.

Didier Poncet, M. le Maire de Crémeaux, a tenu à féliciter toutes les mamans de la commune des enfants nés en 2021 pour leurs engagements quotidiens dans l'amour et l'éducation apportés à leurs enfants. Après de petits présents offerts par la municipalité, toutes les familles se sont retrouvées autour du verre de l'amitié.

CONCERT ORCHESTRE D'ACCORDEONS DE LYON

Le dimanche 15 mai a eu lieu un concert de l'orchestre d'accordéons de Lyon à la salle Grosbost. Le public a pu apprécier et écouter les 12 accordéonistes, le synthétiseur et les percussionnistes dirigés par le chef d'orchestre Lucien Longin, membre de l'orchestre et issu du Conservatoire Nationale de Lyon.

Les morceaux joués : la rhapsodie andalouse, l'ouverture de la belle Hélène, West Side Story, le boléro, la valse de jazz n°2. Après un bref entracte, ce fut de nouveaux incontournables classiques : der Freischutz, la danse hongroise n°5, Allegretto 7ème symphonie de Beethoven, Pomp and Circumstance marche n°1 et Finlandia.

Un concert de haute qualité tant sur la diversité du répertoire que sur la technicité des morceaux.

Parmi les accordéonistes, nous avons rencontré une crémeausienne passionnée Mme Annick Bayon qui joue dans cet orchestre depuis 2016.



FOIRE D'AUTOMNE

Le samedi 15 octobre, la douceur était de la partie et les visiteurs nombreux à l'occasion de la foire d'automne. Nos traditionnels cidres et boudins ont toujours eu autant de succès. Le verger conservatoire, soigné par M. Paul Merle (décédé cette fin d'année 2022) ainsi que les agents techniques, a donné plus de 600 kilos de pommes proposées à la vente aux visiteurs. La commission animation tient à remercier la vingtaine de forains fidèles à notre foire ainsi que les différentes associations présentes. Tous ont participé à l'animation de cette belle matinée.

MARCHE DU TERROIR

Le vendredi 1^{er} juillet, comme chaque année, afin de bien commencer l'été, la commission animation a organisé son marché du terroir. Cette année, c'est sur la place appelé communément « Terrain des Sœurs » qu'ont été accueillis une vingtaine d'exposants. Ils nous ont régales de produits locaux. Les familles ont pu remplir leurs garde-mangers de produits locaux (volailles, agneaux, fromages, pâtes artisanales, farines, miels, olives, thés) et les emporter dans des paniers artisanaux. Notre terroir, c'est aussi la connaissance des plantes, l'écriture, l'art, le bien-être ; tous ces thèmes ont été présentés aux visiteurs.

Avec le Comité des Fêtes l'ambiance était festive. Les enfants ont profité d'une structure gonflable et ont participé à un lâché de ballon. La fanfare « Les Fifres Roannais » a animé cette soirée. Pour finir, un osso bucco a été servi par le comité des fêtes régaland les dîneurs. En 2023, nous programmons notre prochain marché du terroir le vendredi 7 juillet.

SPECTACLE LES TROUBALOURS AMNÉSQUES

Pour poursuivre cette journée sur le signe de la bonne humeur, la municipalité a offert un café-théâtre à la salle de Grosbost joué par la troupe les « Troubalours Amnésiques ». Cette troupe originaire de la commune de Saint-Martin-la-Sauveté a joué sur les planches crémeausiennes pour le plus grand plaisir du public.

Elle a interprété une succession de scénettes comiques dans un style burlesque entrecoupée de sketches de Gisèle et Lucienne. Elle a su jouer avec le public enchanté. Belle représentation saupoudrée d'originalité ! À l'entracte, les spectateurs ont pu profiter de la buvette tenue par d'autres artistes issus de la troupe crémeausienne « L'Œil Ecoute ».



FÊTE DES LUMIÈRES



Le 8 décembre, bravant le froid, les enfants accompagnés de leurs familles se sont retrouvés place des Tilleuls pour une descente du bourg, chacun d'eux portant un lumignon multicolore. Au cours du défilé, de nombreux habitants se sont ralliés au cortège jusqu'au Terrain des Sœurs où une trentaine de lanternes chinoises ont été lancées. Les festivités se sont clôturées à la salle Grosbost où des collations ont été offertes par la municipalité. Nous remercions vivement tous les habitants ainsi que les membres du Comité des Fêtes pour leur participation. Vous avez tous contribué à faire de cette première fête des lumières une réussite.

Sandra GARRIVIER

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Sandra GARRIVIER 4^{ème} adjointe
- Patricia SESSEGOLO
- Jean-Christophe DUBOST
- Irène MICHON
- Georges TRAVARD
- Aurélien MAILLET-FEUGÈRE

Mail : animation@cemeaux.fr

CCAS

Le mercredi 14 décembre 2022, les membres du CCAS ont préparé les colis constitués de produits festifs achetés chez nos commerçants locaux ou un bon repas dans notre auberge Le P'tit Crem'O. Tout ceci accompagné d'une carte de vœux réalisée par les enfants de l'école.

Le samedi 17 décembre 2022, la distribution des colis et des bons pour un repas a été faite par les membres du CCAS et du conseil municipal. Encore une fois, en raison de la recrudescence du Covid, il a été demandé aux bénévoles de ne pas entrer dans les maisons afin de pas risquer d'augmenter la propagation du virus auprès de nos aînés.

Concernant nos aînés aux EPHAD, 5 bénéficiaires, dont nous prenons soin, ont reçu un colis afin de leur apporter un peu de bien être avec entre autres des produits cosmétiques.

Afin de n'oublier personne, si vous avez 75 ans révolus en 2023 et que vous résidez à Crémeaux, nous vous demandons de bien vouloir le porter à notre connaissance en mairie.

Sandra GARRIVIER

Communication

La commission communication a la charge chaque début d'année d'éditer un bulletin municipal retraçant l'année écoulée : travaux effectués, événements organisés, présentation des associations...

Un bulletin que tout le monde attend et garde en souvenir, c'est pourquoi nous travaillons avec la participation des associations et des élus à le rendre complet en informations et agréable à lire.

Pour la deuxième année, la commission communication a organisé un concours photo pour illustrer la première page de ce bulletin. Neuf personnes ont participé. La photo sélectionnée a été prise par Élodie BOURG. Les autres photos seront visibles sur la page Facebook de la commune Vivre à Crémeaux. Bravo et merci à tous.

L'opération sera renouvelée l'an prochain, faites chauffer vos appareils.

Élodie BOURG

- ▶ Site WEB : <https://cremeaux.fr>
- ▶ Facebook : [Vivre à Crémeaux](#)
- ▶ Panneaux Pocket : panneaupocket.com
- ▶ Mail : com@cremeaux.fr



École

Nous tenons à remercier les représentants de l'association du restaurant scolaire de la Tour, d'avoir continué ses services une année supplémentaire, nous permettant ainsi de mettre en place le nouveau mode de paiement de la cantine et de la garderie.

LES EFFECTIFS : 64 ÉLÈVES

- ▶ Mme BERTHELIER a en charge la classe de maternelle avec toute petite section (2 élèves), petite section (3 élèves), moyenne section (7 élèves), grande section (9 élèves), soit 21 élèves.
- ▶ Mme MARÉCHAL a en charge les CP (8 élèves) et CE1 (6 élèves) et CE2 (11 élèves), soit 25 élèves.
- ▶ Mme GARDANT, directrice, a en charge la classe de CM avec CM1 (12 élèves) et CM2 (6 élèves), soit 18 élèves.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

▶ 3 CLASSES DANS L'ÉCOLE

Une classe maternelle : toute petite section, petite section, moyenne section, grande section.
Une classe niveau CP, CE1 et CE2.
Une classe niveau CM1 et CM2.

▶ 3 AGENTS MUNICIPAUX

Elles s'occupent de la classe de maternelle, de la gestion de la cantine et de l'aide aux élèves de cycle 2. Elles contribuent également à la garderie et à l'entretien des locaux.



Périscolaire : Les élèves prennent leurs repas à l'ESAT. Deux de nos agents assurent la gestion du temps, la troisième accompagne les enfants pendant les trajets.

Garderie : 7h30-8h35 (payante de 7h30-7h45 au prix de 0,50 €) le soir 16h15-18h15 (payante de 17h-18h15 au prix de 1,50 €).

Activité extérieur : Une convention a été signée entre la mairie et la piscine de Feurs pour une durée de 3 ans. Nous en sommes à notre seconde année. Nous rappelons que les frais d'entrées et de transports sont pris en charge par la mairie à hauteur de 3 500 €.

Laurent BRUEL

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Laurent BRUEL 2^{ème} adjoint
- Jean-Christophe DUBOST
- Stéphane PRAS
- Élodie BOURG
- Simon CONSTANS

La médiathèque municipale

► UNE ÉQUIPE DE 15 BÉNÉVOLES

Quatre nouvelles bénévoles viennent renforcer l'équipe assurant l'accueil des lecteurs lors des trois permanences hebdomadaires.

Sandrine Dulac a quitté l'équipe et a été chaleureusement remerciée, courant avril, en présence de Monsieur le Maire pour toutes ses années d'implication et d'excellent travail au service de la médiathèque municipale.

► FONCTIONNEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque met à disposition des petits et des grands un large choix d'ouvrages : bandes dessinées, albums, romans, documentaires, magazines, CD, DVD, livres à gros caractères et audio-livres.

► LE FONDS PERMANENT APPARTENANT À LA COMMUNE S'ENRICHIT :

En début d'année, Eric Pras originaire de Crèmeaux, célèbre chef étoilé à la Maison Lameloise à Chagny, a offert à la médiathèque un très bel ouvrage présentant ses recettes de cuisine.

Dans le cadre du crédit annuel du budget communal, trente six ouvrages récents ainsi que l'abonnement à Géo ont été acquis, courant novembre.

► LE FONDS PRÊTÉ PAR LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE EST RENOUVELÉ.

Tous les mois, un employé de la médiathèque départementale apporte les nouveaux livres demandés par les lecteurs et récupère les livres réclamés par les autres bibliothèques. Le lecteur a la possibilité de choisir des ouvrages sur le site internet de la Direction Départementale du Livre et du Multimédia et ensuite demander à la bénévole de permanence de les lui réserver.

Les accueils sur place à la médiathèque départementale à Neulise permettent un renouvellement massif du fonds. Le dernier accueil en septembre dernier a permis de rendre environ 700 ouvrages anciens de plus de deux ans sur nos rayons et d'emprunter environ 400 nouveaux ouvrages.

► DES ANIMATIONS SONT PROPOSÉES

- À l'extérieur, jouxtant la bibliothèque, un nouveau meuble libre-service fabriqué par le personnel communal est à la disposition des Crèmeausiens pour échanger leurs livres personnels
- Le vendredi matin, la médiathèque accueille les classes primaires auxquelles s'est ajoutée cette année la classe maternelle.
- Animés par Josiane, l'atelier « Raconte-tapis » divertit les tout-petits dans le cadre du Relais Accueil Petite Enfance, l'atelier « Kamishibai » amuse les plus de 3 ans durant les vacances scolaires.
- Sélectionné dans le catalogue des spectacles subventionnés par le Département, le spectacle musical tout public Big Boat de la Cie Slap se déroulera le 28 avril prochain.

Suzanne MANISSOLLE



RENSEIGNEMENTS

L'équipe des bénévoles vous accueille à la médiathèque place des Tilleuls :

- Mercredi de 16h à 18h,
- Vendredi et samedi de 10h à 12h.

L'inscription et les prêts sont gratuits.

Mail : bibliocremaux@orange.fr



Dans le cadre de l'Association des Bibliothèques du Pays d'Urfé :

- Le prix littéraire des écoliers, auquel participe l'école primaire de Crèmeaux.
- Le café-lecture trimestriel proposé à tous les bénévoles des bibliothèques.
- La participation à la fête du livre jeunesse en Pays Roannais, le thème pour 2023 étant « La liberté ».
- La présentation par M. Dominique Jamelot de son roman autobiographique « L'échelle aux barreaux cassés » le 13 mai 2023 à la mairie de Saint-Just-en-Chevalet.
- Le travail autour du projet de livre « Grandir en Pays d'Urfé ». Ce livre relatera sur la période de 1870 à 2000, les thématiques suivantes : s'éveiller à la vie, s'instruire, quitter le monde de l'enfance, devenir adulte. La bibliothèque de Crèmeaux s'investit dans ce projet et l'une de ses bénévoles, Dominique, fait déjà partie d'un groupe de travail. Toutes celles et tous ceux qui sont intéressés peuvent participer à la réalisation de ce beau projet.

LES RESPONSABLES

- Bernadette GAUDARD DUFOUR

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

- Suzanne MANISSOLLE
- Simon CONSTANS

Urbanisme

INVESTISSEMENTS 2023

Lotissement communal des Mivières

Les travaux du lotissement devrait commencer avant la fin de l'année 2023.

Thierry CLÉMENÇON

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Thierry CLÉMENÇON 1^{er} adjoint
- Suzanne MANISSOLLE
- Irène MICHON

Verger conservatoire

Le verger conservatoire a perdu cette année l'un de ses principaux collaborateurs Paul MERLE. La municipalité aimerait relancer une dynamique autour de la taille et de l'entretien du verger soutenus par des bénévoles. C'est un verger typique avec de nombreuses espèces de pommiers que nous nous devons de sauvegarder.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements : Mail : simon@cremaux.fr - Tél : 07 57 18 01 68

La municipalité a prévu un stage de perfectionnement pour l'entretien du verger à l'un des agents (taille, soins des arbres, remplacement des arbres malades, choix des espèces...).

Simon CONSTANS

Voirie

LA VOIRIE

Comme chaque année, le suivi et l'entretien de la voirie est l'une des préoccupations majeures de la municipalité. Notre équipe de 3 agents communaux assurent quotidiennement l'entretien du bourg et des chemins.

- Sur les voies communales, l'intégralité des travaux validés pour 2022 avec les subventions de la CCPU ont été réalisés, à savoir : Eupalé, Les Peyrards / Cozilly / Mèlerie, le Haut du clos, Coussé,
- Les travaux programmés pour 2023 seront sur les secteurs suivants : Moulin de la Roue (VC06) – Le Plany (VC205) – Chemin de Chaffé (VC119) – Chemin de Cuchant (VC05).
- Le budget des travaux de voirie 2023 : 47 867 € dont 37 123 € intégralement pris en charge par la CCPU ; 10 744 € restant à la charge de la commune. Sur ce montant, 50 % sera reversé par la CCPU à la commune sous forme de subventions.
- À cela, nous réaliserons en plus des travaux incombant intégralement au budget communal à La Méliora (amorce de l'entrée en enrobé) pour un coût de 12 040 € HT.

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Laurent LOÏZZO 3^{ème} adjoint
- Thierry CLEMENÇON 1^{er} adjoint
- Aurélien MAILLET-FEUGÈRE
- Georges TRAVARD
- Patricia SESSEGOLO

LE DÉNEIGEMENT

Les interventions de déneigement sont dorénavant assurées par la CUMA pour les parties hautes de la commune, le bourg et les axes périphériques, par nos agents.

ASSAINISSEMENT

L'étude pour le diagnostique de notre réseau d'assainissement, validée fin 2021 a débuté en 2022.

Cette étude menée par la société C2EA se déroule en 3 phases.

- La phase 1 : « État des lieux » est terminée,
- La phase 2 : « Analyse quantitative des écoulements » débutera au printemps 2023,
- La phase 3 : « Élaboration du schéma directeur et du zonage des eaux pluviales » viendra en suivant.

Ce diagnostique a pour but de nous permettre d'améliorer la pertinence notre réseau d'eau en faisant évoluer notre séparatif des eaux usées et des eaux pluviales ce qui entraînera entre autres une meilleure efficacité de notre station d'épuration.

Laurent LOÏZZO

Amicale des Donneurs de Sang

- Chaque année, 1 million de malades soignés
- 1H de votre temps suffit à sauver 3 vies
- Chaque jour nous avons besoin de 10 000 dons



À Crémeaux, l'amicale est fière et heureuse de voir la jeune génération se mobiliser.

En 2022, 278 personnes se sont présentées aux 4 collectes de sang et 270 poches ont été prélevées. En 2021, vous étiez 287, et comme partout en France nous constatons une baisse sensible de dons.

A QUOI EST CE DÛ ?

Et pourtant les demandes sont toujours là ! Le don de sang change la vie d'un million de malades chaque année en France, alors ça vaut le coup, vous ne trouvez pas ? Chaque jour nous avons besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée, un malade atteint de cancer...

En 2023, les bénévoles de notre amicale seront encore là pour vous accueillir et vous préparer la collation. **Nous comptons sur vous crémeausiens et crémeausiennes pour vous mobiliser :**

Les mardis 7 février, 25 avril, 8 août ainsi que le vendredi 1 décembre 2023.

Nous tenons à remercier la municipalité qui nous a fait don de la recette de la vente du boudin lors de la foire d'octobre 2021. Ce sont les donateurs qui en ont profité en dégustant une part de tarte lors d'une collation.

Amicale des Pompiers de Crémeaux

Tout le personnel du centre se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux. Que 2023 vous apporte bonheur, santé, travail et réussite.

RÉCIPIENDAIRES 2022 :

- **Sapeur Jonathan Chipier (nouvelle recrue 2022)** : Diplôme d'équipier Secours à personne, incendie et d'opération diverses
- **Le Sapeur première classe Salim Lachamp** : Attestation d'équipier feux de forêts
- **Adjudant Elodie Petitbout** : Attestation de chef d'agrès feux de forêts et diplôme de conducteur d'un engin pompe
- **Adjudant-chef Didier Poncet** : Médaille d'honneur des Sapeurs-pompiers échelon argent pour 20 ans de service
- **Adjudant-chef Valérie Poncet** : Médaille d'honneur des Sapeurs-pompiers échelon argent pour 20 ans de service
- **Infirmière Principale Emilie Peurière** : Médaille d'honneur des Sapeurs-pompiers échelon argent pour 20 ans de service
- **L'infirmier André Sangle** : Naissance de Marius fils d'André et Amélie Sangle, félicitations à toute la famille.



LE BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE :

Activité opérationnelle : 280 départs d'engins pour 2020 et 2021, une légère augmentation pour 2022 avec 300 départs d'engins dûs aux feux de forêts qui se décomposent : 66 % de secours à personnes 18 % d'accidents de la circulation 12 % d'incendies 4 % d'opérations diverses. **Les départs en interventions sont réalisés par un effectif actuel de 23 sapeurs-pompiers opérationnels.**

Pour le maintien de cet effectif, le recrutement est nécessaire. La pérennité des secours de proximité en dépend. Pour les personnes intéressées, merci de nous contacter.

Tout le personnel du centre de secours vous remercie pour votre accueil et votre générosité à l'occasion du passage des équipes pour notre traditionnel calendrier.

Association bouliste de Crèmeaux

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 7 octobre 2022 au siège Le Bistrot de Julie.

► CONCOURS OFFICIEL 2022-2023 :

Il y a 5 concours prévus sur le calendrier officiel du secteur roannais.

► INVESTISSEMENTS :

Cette année nous avons investi dans des travaux au clos bouliste, ils ont été réalisés par l'entreprise Sauveur :

- Pose de 5 volets PVC électriques, une porte à la place de la fenêtre pour pouvoir tout fermer,
- Pose de lambris au plafond . Pour la saison prochaine, nous allons demander des devis en faïence et peinture pour finir le sanitaire au clos bouliste.

► LICENCES :

La saison passée, nous avons 35 licenciés et 36 cartes soient un total de 71 membres. Pour cette saison, nous avons eu des arrivées :

- 5 mutations, 2 en 3^{ème} division (Franck Briery et Philippe Bartholin) et 3 en 4^{ème} division (Hubert Cote, Jean-Pierre Dumont et Roland Lièvre),
- en nouvelle licence, nous avons en M4 (Guillaume Briery, Gilles Larochette et Fabrice Recorbet) et en F4 (Rachel Coppere, Pauline Fournit et Karine Larochette). Soit un total record de 44 licenciés, 8 en M3, 29 en M4, 5 en F4 et 2 loisirs. Bienvenue à toutes ces arrivées dans notre association bouliste. Petite pensée pour Hubert, ancien trésorier de la société, qui nous a quitté trop vite.

► DIVERS :

Sur la saison 2021-2022, nous avons eu 2 équipes de Crèmeaux qui se sont qualifiées au championnat de France. La 1^{ère} à St Denis les Bourg pour le championnat de France doublette M3 ; l'équipe Mathieu Garnon, Maurice Laurent et Maurice Vernay perd en 16^{ème} finale le samedi soir. La 2^{ème} à Roanne pour le championnat AS par équipe ; le groupe entraîneur Maurice Laurent, joueurs : Romain Benetière, Jérôme Vernay, Dominique Peuriere, Thierry Marcheboeuf, Mathieu Vernay, Valérie Courbiere, Eric Barthollet, Sylvain Beal, Jean-Paul Vernay et Daniel Bost. L'équipe est vice-championne de la Loire.

► BILAN FINANCIER :

Les finances sont bonnes avec des investissements au clos bouliste comme au boulodrome chaque année.



BUREAU

- **Président :** Daniel Bost
- **Vice-Président :** Elie Barthollet
- **Trésorier :** Romain Benetière
- **Trésorier adjoint :** Mathieu Garnon
- **Secrétaire :** Mathieu Vernay
- **Secrétaire adjoint :** Jean-Baptiste Palabost Référent ESB St Germain Laval : Maurice Laurent
- **Membres :** Jean-Paul Vernay, Thierry Palabost, Jérôme Vernay, Valérie Courbière, Hervé Fournit et Patrick Bretton

ACCA

En ce début d'année, l'ACCA de CREMEAUX vous présente ses meilleurs vœux pour 2023.

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de Crèmeaux compte cette saison 2022-2023 54 adhérents. Parmi ces 54 adhérents, 11 membres extérieurs à la commune viennent consolider notre effectif. Nous sommes fiers de compter dans nos rangs de plus en plus de jeunes passionnés. **Cette année, après avoir réussi l'examen du permis de chasser, 2 nouveaux membres nous ont rejoints : Maxime CHABRE et Thomas COTE. Nous les félicitons et leur souhaitons le meilleur pour les années à venir.**

Notre calendrier de chasse démarre en général fin août - début septembre avec les battues estivales au sanglier. Vient ensuite mi-septembre le temps de la chasse du petit gibier qui dure jusqu'à début décembre en parallèle de quelques battues (grand gibier). La fin de saison est organisée uniquement autour des battues jusqu'à fin février. Désormais, vous avez peut-être remarqué que nous utilisons des panneaux de signalisations positionnés sur les axes routiers goudronnés traversant les zones de battues. Ces panneaux ont pour but de prévenir d'éventuelles collisions avec le gibier chassé ou les chiens. Lever le pied à la vue de ces panneaux est un geste de bon sens, nous vous en remercions.

Cette saison notre sentiment sera mitigé quant à la population de gibier présente sur la commune. Le lapin de garenne, les perdrix et faisans sauvages, les cailles ... ont totalement disparu de notre paysage. Le lièvre quant à lui a l'air d'être en légère augmentation. La bécasse des bois, ce bel oiseau migrateur est visiblement stable et apprécie de faire étape dans les bois de la commune.

Pour ce qui est du grand gibier, les chevreuils semblent moins nombreux même si la population reste très correcte. Très peu de sangliers vus cette année, ils ont visiblement décidé de désertir notre belle campagne crèmeausienne. Nous espérons en revoir quelques-uns la saison prochaine. Le renard quant à lui est bien présent sur notre territoire, il amuse nos chiens et force l'admiration de part ses ruses. Sa régulation est nécessaire, son impact sur le petit gibier et sur les volailles de la commune est indéniable.

Cette année, c'est le retour de notre matinée tripes / saucisson vigneron. Après l'épisode «COVID» qui nous a empêché de nous retrouver pendant trop longtemps, nous vous attendons nombreux le dimanche 7 mai. Des cartes seront en vente auprès de chasseurs crèmeausiens, n'hésitez pas à venir partager avec nous ce moment de convivialité.

Pierre ERVAS



Les Ateliers artistiques BavARTd'âge

Créée en 2014, l'Association bavARTd'âge est actuellement présidée par Mme Pascale Côte. Elle accueille des élèves de 4 à 77 ans et plus ! La dernière Assemblée Générale a eu lieu vendredi 21 octobre 2022.

Chaque semaine, l'Atelier Les Murs de Couleurs situé 234 impasse des Pinées, lieu-dit Lucé à Crèmeaux, accueille 2 adultes et 5 enfants et adolescents. Les cours se déroulent mardi en fin d'après midi et mercredi. Chacun vient créer librement, rêver, apprendre de nouvelles façons de s'exprimer en couleurs et avec toutes sortes de matériaux.

En plus des cours hebdomadaires, Françoise Bouchand Giraud propose régulièrement au bourg des ateliers créatifs ouverts à tous. Il y a eu l'Atelier de Noël le 23 décembre 2022. Un atelier encres/peinture est programmé le mercredi 15 février 2023, un autre avec les pastels à l'huile le samedi 15 avril 2023.

En 2022, bavARTd'âge est intervenue deux fois au sein d'une structure de l'agglomération roannaise sur un projet artistique avec des adolescents.

La sortie de fin d'année avec les élèves et les familles adhérentes a permis de découvrir la biennale d'art contemporain « A ciel ouvert » à Riorges.

Des ateliers « à la carte » sont également organisés sur demande à toutes occasions (anniversaires, rencontres amicales, etc...) autour d'un thème choisi avec l'intéressé. L'atelier fait la part belle au recyclage et au partage.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

auprès de Françoise 06 42 93 57 08 ou 04 77 68 06 10



Basket Club Crémeaux

Nous comptons pour la saison 2022-2023 un total de 85 licenciés. Ce nombre est en hausse pour la première fois depuis que l'activité a pu reprendre suite au covid.



Nous espérons encore faire passer palier au club dans les prochaines années, notamment en essayant d'avoir une équipe jeune dans chaque catégorie (il nous manque les U9 cette saison), la promotion de l'équipe Une en régional serait aussi un objectif à plus ou moins long terme.

Après plusieurs saisons délicates, nous reprenons enfin une activité normale et pour pérenniser et faire progresser notre club, il faut toujours plus de bénévoles, joueurs, arbitres. Donc si vous êtes intéressés pour vous investir auprès du club dans diverses tâches, n'hésitez pas à nous contacter.

Les prochaines manifestations seront les suivantes :

- Repas de la fête à Crémeaux : dimanche 18 juin 2023
- Tournoi 3x3 du BC Crémeaux : samedi 24 juin 2023

LE BUREAU

- **Président** : Jérémy MURON
(@ : jeremy-muron1@hotmail.fr - Tél : 06 8 19 86 99)
- **Vice-Présidente** : Clara PEURIERE
- **Secrétaire** : Aurélie BOST
- **Vice-secrétaire** : Lucile BRIERY
- **Trésorier** : Anne DALBEGUE
- **Vice-trésorière** : Jean REYNAUD
- **Membres** : Marjolaine PETITBOUT, Manon MURON, Hortense DUCREUX, Laurine PHILIDET, Flavie MURON, Margot VEILLAS, Noémie COSTA

NOS ÉQUIPES

- **Baby-Basket** : La section baby-basket s'est remise en route, les séances se déroulent le samedi ou mercredi matin et sont animées par Lydie Maillet et Laurie Dejob. Un plateau devrait être organisé à Crémeaux le dimanche 2 avril 2023.
- **U11** : deux équipes de U11, entraînées par Cindy Vernay.
- **U13** : une équipe U13, coachée par Manon Muron et Clara Palabost.
- **U15** : nous avons 4 licenciées U15, celles-ci sont en entente avec le Val d'Aix.
- **U18** : une équipe U18, entraînée par Hortense Ducreux et Jérémy Muron.
- **Seniors** : L'équipe Une qui évolue en Pré-régional, coachée par Aymeric Louvet et Ophélie Peurière. Après un départ compliqué, trois défaites pour débiter la saison, notre équipe fanion s'est bien reprise. Elle a enchaîné 8 victoires consécutives en championnat et s'est qualifiée pour les quarts de finale de coupe de la Loire en éliminant une équipe pourtant trois niveaux au dessus.

L'équipe deux qui est montée en DF3 la saison dernière est désormais coachée par Henri Rosier. Les résultats sont pour le moment compliqués mais il ne faut pas perdre espoir pour le maintien. Le groupe est jeune et nous avons vu des progrès sur les derniers matches. L'équipe loisirs est repartie de plus belle cette année. Convivialité et rigolade sont les mots d'ordre pour nos loisirs.

Club Rencontres et Loisirs

Le Club Rencontres et Loisirs de Crémeaux a été créé en janvier 2016, suite à une demande du CCAS, dans le but de réunir les crémeausiens une fois par mois. Les rencontres sont ouvertes à toute personne, de tous âges, qui souhaite passer un après-midi convivial autour de bavardages ou jeux de société chaque premier jeudi du mois.

Le 4 janvier 2022, la préfecture de la Loire interdisait toute activité festive dans les salles des fêtes ; interdit de boire et manger et masques obligatoires à l'intérieur.

Le rez-de-chaussée de la salle Grosbost ayant une surface suffisante pour permettre une distanciation entre les tables de 4 joueurs, nous avons pu continuer les rencontres du jeudi toute l'année, en respectant les consignes sanitaires. Nous nous sommes aussi réunis deux fois à l'auberge Le P'tit Crém'O pour un délicieux repas suivi de jeux l'après-midi, deux pique-niques cet été et des rencontres au Bistrot de Julie.

Pour être de bonne humeur et en bonne forme, rien de tel qu'un après-midi à discuter, rire et jouer entre amis. Nous espérons que vous serez de plus en plus nombreux à nous rejoindre tous les premiers jeudis du mois.



LE NOUVEAU BUREAU VOTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 JANVIER 2023 :

- **Co-Présidents** : M. Daniel Mazuir et M. Robert Chassin
- **Trésorier** : M. Jean-Michel Mangot
- **Trésorière adjointe** : Mme Suzanne Poyet
- **Secrétaire** : Mme Annie Poncet
- **Secrétaire adjointe** : Mme Marie-Claire Mazuir

CUMA

L'année 2022 restera une année à oublier pour l'ensemble de la filière agricole française.

En effet, la vague d'inflation due au conflit en Ukraine entraînant une hausse jamais vue des consommables (GNR, plastique) mais également du matériel agricole, nous a obligé à limiter les investissements. **Notre CUMA reste une des plus dynamiques du département avec nos 2 salariés à plein temps Maxime et Eddy et une secrétaire Claude un jour par semaine.** Nous faisons également appel à des saisonniers pour les récoltes/semis de maïs ainsi que Jean-Paul, jeune retraité pour les tournées de Moulin.

Comment ne pas parler de la sécheresse qui a sévi les huit premiers mois de l'année et induit des baisses de rendement jusqu'à 50 % en herbe, céréales et maïs. **C'est donc le climat qui explique la baisse d'activité de la CUMA.** Heureusement, on a connu un automne plus propice à la pousse limitant les déficits fourragers des exploitations.

Le conseil d'administration a validé le renouvellement de notre groupe de fauche 9 m de large puisque l'ancien a eu de nombreuses pannes tout au long de la saison. Le conseil d'administration de la CUMA souhaite un bon rétablissement à notre chauffeur Eddy et espère son retour au plus vite.

Le président et son conseil



LE BUREAU

- **Président** : Aurélien Maillet
- **Vice-président** : Christophe Cote
- **Trésorier** : Frédéric DARPHEUILLE
- **Secrétaire** : Lionel GRANGE





Club Sportif de Crémeaux

Le club du CS Crémeaux a été créé en 1932, le CSC est un club de football amateur et convivial.

Tous les membres du bureau du CS Crémeaux souhaitent à tous leurs joueurs, dirigeants, supporters, amis et crémeausiens une très belle année 2023 et une bonne santé. Lors de cette saison 2022/2023 nous avons continué de développer l'école de foot avec des équipes U7, U9, U11 et U13. Concernant les séniors, nous avons toujours deux équipes maintenues et une équipe critérium.

RESPONSABLES ÉQUIPES :

- **Responsable U7 :** Jérémy Badouard, Olivier Crozet
- **Responsable U9 :** Benjamin Benetière
- **Responsable U11 :** Jérôme Vernay
- **Responsable U13 :** Quentin Dulac
- **Responsables séniors 1 :** Emmanuel Souzy, Julien et Jean-Louis Benetière
- **Responsables séniors 2 :** Alexis Collongeon, Jean-Baptiste Palabost
- **Responsable Loisirs :** Loïc Mignery
- **Responsables du traçage des terrains :** Alexis Bretton et Quentin Dulac
- **Responsables entraînement séniors :** Julien Benetière, Alexis Collongeon
- **Responsables des entraînements des jeunes :** Olivier Crozet et Jérôme Vernay, Benjamin Benetière, Jérémy Badouard
- **Responsable des stocks et buvettes :** Gérard Lardeux
- **Responsables du site internet et de la communication :** Julien Benetière, Robin Gautron, Lucas Muron et Mathieu Vernay Et Anthony Vial, Morgan Bourdelle, Julien Gautron : non membres du bureau
- **Responsables de la boutique :** Quentin Dulac

A noter : la présence de l'ensemble des membres du club sera primordiale lors de l'assemblée générale pour élire un nouveau président. En effet, Mathieu Vernay se retire de la présidence après 10 ans d'exercice et membre du bureau depuis 18 ans. Le club tient à le remercier pour son investissement et le travail accompli durant tout ce temps.



Un site internet est en place pour suivre l'actualité, les classements, les calendriers des manifestations, les résumés des matchs, etc.

www.cscremeaux.fr ainsi qu'une page Facebook et Instagram pour toutes nos photos et actualités.

VOICI LES MEMBRES DU BUREAU :

CO Président : Mathieu VERNAY
06 80 89 70 95
vernay.mathieu@orange.fr
Jean-Louis Benetière /
Alexis Bretton / Lucas Muron

- **Secrétaire :** Robin Gautron
06 62 73 61 77
- **Trésorier :** Laurent Colombat
- **Vice Trésorier :** Gérard Lardeux

Concernant les articles disponibles à la vente sur commande, vous retrouverez toutes les informations sur le site du club ou auprès de Quentin Dulac par mail : dulac.quent1@gmail.com



EFFECTIFS POUR LA SAISON 2021/2022 :

- Seniors : 35
- Loisirs : 21
- U7 : 10
- U9 : 9
- U11 : 11
- U13 : 3

► Cette année les sponsors se sont encore multipliés avec désormais 26 panneaux publicitaires autour de notre terrain.

► Au niveau sportif, nous constatons une nette évolution de l'ensemble des équipes jeunes qui prennent bien leurs marques. Pour les 2 équipes séniors et les critériums, la première partie de saison est plus compliquée sur les résultats sportifs. Il faudra une grosse mobilisation des joueurs et entraîneurs pour permettre aux 3 équipes de rester à leurs niveaux.

► Le club a une pensée pour son ancien président Hubert Cote, qui nous a quitté cette année, et une pensée également pour sa famille.

Le Bureau du CSC



LES MANIFESTATIONS SONT DE NOUVEAU BIEN EN PLACE CETTE ANNÉE AVEC :

- Le repas dansant
- Un concours de pétanque
- L'assemblée générale
- Tournoi inter-associations
- Tournoi jeunes en salle



Comité des fêtes de Crémeaux

Le Comité des fêtes de Crémeaux vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023 !
UNE ANNÉE 2022 RÉUSSIE !

Le retour à la normale des manifestations crémeusiennes se faisait attendre. Et vous avez été au rendez-vous. L'année 2021, dans la tourmente sanitaire, nous avait privé de quelques manifestations mais cette année 2022 promettait un retour à la normale très attendu.



LE BUREAU

- **Co présidents :** Manon MURON et Franck MAILLET
- **Vice-présidents :** Maxime CHABRÉ et Gregory DADOLLE
- **Secrétaire :** Ophélie PEURIÈRE
- **Vice-secrétaire :** Gaëtan ERVAS
- **Trésorière :** Clémence COTE

CONTACT

- **Mail :** comitedesfetes.cremeaux@yahoo.fr
- **Facebook :** Comité des fêtes de Crémeaux



► Nous commençons avec un **Repas dansant Paëlla** début avril qui cartonne ! Notre salle des fêtes remplie fait chaud au cœur, et les membres du comité des fêtes sont plus motivés que jamais.

► Vient le moment tant attendu de la **Fête patronale**, toujours pour le 3^{ème} week end de Juin. Nouvelle édition des jeux inter-hameaux ! Nous remercions tous les participants qui ont très bien joué le jeu. Le beau temps et la chaleur étaient au rendez vous, de quoi battre des records !!! 56 fûts de bière sur la totalité du week-end. Une réussite ! En espérant faire aussi bien en 2023 !

► S'en est suivi le traditionnel **Marché du terroir** le 1^{er} vendredi du mois de Juillet avec 120 repas servis.

► Pour terminer l'année 2022, nous avons organisé le repas caritatif « **Soupe aux choux** », le 10 décembre. Cette année, les profits de la soirée ont été reversés à l'association locale "Pour qu'Eden et Adel vivent". Avec le Match des bleus retransmis sur écran géant en première partie de soirée, vous avez été nombreux au rendez vous ! Environ 250 Soupes servies ce soir là !



L'assemblée générale se tiendra le 11 Février 2023. Seul le remplacement de Sarah Noire par Clémence Cote au poste de Trésorière en cours d'année est à noter cette année.

Notre équipe de jeunes dynamiques est plus motivée que jamais !

Le Comité des fêtes compte actuellement 35 membres, il est toujours à la recherche de personnes souhaitant s'impliquer lors des manifestations, ou à l'organisation. N'hésitez pas à contacter un membre du bureau pour venir renforcer les rangs !

Nous remercions la commune et ses habitants pour leur soutien, et espérons que vous serez tous au rendez vous pour les manifestations à venir ! Vous pouvez déjà réserver votre 15 avril pour la Soirée dansante Paëlla !

Les secrétaires.

Longue vie au
Comité des fêtes
de Crémeaux !



Contrastes

L'association a repris un nouveau souffle, nos échanges artistiques ont repris leur élan, avec un petit groupe de peintres, fidèles à nos rendez-vous du lundi.

Nous nous retrouvons entre amoureux de la peinture dans une salle prêtée par la mairie. Le même enthousiasme nous réunit. Nous apportons toute notre précision, toutes nos connaissances, tout notre amour de la couleur, pour que le résultat final soit à la hauteur de nos exigences. Et, quel bonheur de voir se concrétiser une œuvre digne de ce nom. Je continue d'apporter mon soutien à toute mon équipe, avec le même enthousiasme.

La présidente Claudine Dervaux Vanackère

Notre section sportive en partenariat avec la Fédération Française Sport pour Tous est très active, animée avec beaucoup d'intérêt par LAURE.

Le programme PIED (Programme Intégré d'Equilibre Dynamique) aide à prévenir les chutes, ainsi que les fractures visant les seniors autonomes.

Il propose des exercices de reconditionnement physique, dans une totale sécurité corporelle. Ces séances permettent de prendre confiance en soi, de lutter contre les problèmes osseux et musculaires liés à l'âge.

De sérieuses études démontrent que la pratique d'une activité physique modérée, ralentit considérablement le risque de développer des pathologies sévères ; elles sont considérées aussi efficaces que certains médicaments, alors, je vous invite à venir nombreux bénéficier de tous ces bienfaits.



- **Présidente :**
Claudine DERVAUX VANACKÈRE
04 77 62 50 03 - 06 06 73 63 59
clodervaux42@aol.com
- **Vice-président :** Marc FRANCKERIES
- **Secrétaire :** Lydie PETITBOUT
04 77 62 55 20 - lydie.ptb@wanadoo.fr
- **Trésorier :**
Jean BLANC - 04 77 76 81 86
- **Échanges sportifs :**
Laure RATHIER
04 77 62 58 07 - 07 83 47 62 60
laure.rathier@wanadoo.fr

ESAT Le Colombier-La Blégnière



SITE DU COLOMBIER BUSSY-ALBIEUX

Ouverture en 1985 - 40 travailleurs
42260 Bussy-Albieux
04 77 97 75 30 - cat-colombier@wanadoo.fr

SITE DE LA BLEGNIÈRE CRÉMEAUX

Ouverture en 1996 - 40 travailleurs
Chemin de la Blégnière, 42260 Crèmeaux
04 77 66 44 20 - cat-blegniere@wanadoo.fr

MAGASIN DE VENTE

- Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Nous vous proposons des légumes de saison, des poulets et des conserves de légumes.
- **Renseignements :** 04 77 66 44 24

ÉLEVAGE DE POULETS EN PLEIN AIR

- Nos poulets sont élevés en plein air et nourris de céréales produites sur l'exploitation de Bussy-Albieux.
- **Renseignements :** 04 77 66 44 20

LINGERIE ET REPASSAGE

- Repassage de tous types de vêtements pour les particuliers.
- Lavage et repassage de linges plats, vêtements de travail pour les restaurants, les collectivités, les gîtes.
- **Renseignements :** 04 77 66 44 24

BOIS DE CHAUFFAGE ET PIQUETS

- Vente de bois de chauffage pour cheminées, chaudières et vente de piquets.
- **Renseignements :** 04 77 66 44 22

ABATTAGE DE VOLAILLES

- Abattage de tous types de volailles, poulets, pintades, oies, canards... pour les particuliers et les producteurs.
- **Renseignements :** 04 77 66 44 23

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

- Tonte, taille de haie, débroussaillage pour les particuliers, les entreprises et les communes.
- **Renseignements :** 04 77 66 44 20

DETACHEMENTS DE TRAVAILLEURS

- Détachements de travailleurs de façon ponctuelle ou régulière, pour des durées modulables (journée, semaine, mois), en entreprise industrielle ou artisanale, sur des exploitations agricoles, chez les particuliers, dans les communes.
- **Renseignements :** 04 77 66 44 22

MEMBRES DU BUREAU

- **Président :** Laurent RUSSIAS
- **Vice-Présidents :** Louis BASSET et Michel PETITBOUT
- **Trésorier :** Gérard DALBEGUE
- **Secrétaire :** Alain FORET
- **Directrice de l'ESAT :** Laure GARRIVIER
- **Directeur du SAVS :** Laure GARRIVIER





Entente Crémeausienne

En route pour la 30^{ème} édition de la Marche des Violettes !

Après deux ans d'attente, la Marche des Violettes a pu fêter sa trentième édition sous un soleil radieux le lundi 18 avril 2022. Dès 7h30, les premiers randonneurs matinaux ont pu s'inscrire pour parcourir les sentiers crémeausiens, suivis par quelques 1762 marcheurs. Au programme, sept circuits balisés aux choix ; du plus petit 5km aux 35km pour les plus courageux.

Sur des chemins bien entretenus et avec des collations copieuses sur les relais, les randonneurs ont pu profiter de notre randonnée campagnarde tant renommée. Nombreux sont ceux qui ont apprécié le panorama, entre sentiers paisibles et vue imprenable sur le Mont-Blanc ! Au travers de la chasse aux œufs sur le circuit familial, petits et grands ont pu passer un agréable moment.

Si cette 30^{ème} édition de la Marche des Violettes a pu avoir lieu, c'est avant tout grâce aux bénévoles, qui entretiennent minutieusement chaque sentier, qui concoctent des menus revigorants. L'association a pu relancer cette traditionnelle marche grâce au soutien de nos commerçants locaux, de la municipalité, de nos élus et partenaires, mais aussi grâce aux membres du Conseil d'Administration et au bureau représenté par Jean-Bernard Poncet et Jean-Marc Petitbout, co-présidents.

Afin de remercier toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de cette 30^{ème} marche, le bureau a pu organiser son habituelle Journée des Bénévoles. Ainsi, le samedi 9 juillet, au boulodrome, une soixantaine de bénévoles se sont retrouvées autour d'un pique-nique convivial.

Nous vous retrouverons sur les chemins le **lundi 10 avril prochain pour la 31^{ème} édition de la Marche des Violettes !** Pour toute question, suggestion ou demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter : entente.cremeausienne@gmail.com.

Nous terminerons par une pensée émue pour nos amis Patrick Gay et Paul Merle qui nous ont quittés cette année. Tous deux bénévoles pendant de nombreuses années, ils ont œuvré au bon déroulement de notre marche tant appréciée.



Le vendredi 28 octobre dernier s'est tenue l'Assemblée Générale à l'ESAT, en présence des bénévoles, des membres du Conseil d'Administration ainsi que de Madame Sandra Garivier, adjointe au Maire et Madame Huguette Burelier, Conseillère Départementale. Après un bilan moral présenté par Jean-Bernard Poncet et un bilan financier par les trésoriers, un tour de table a été réalisé pour reconstituer un nouveau Conseil d'Administration ; portant désormais un total de 14 membres. Un nouveau bureau a été élu suite à la démission de plusieurs membres :

LES MEMBRES DU BUREAU :

- **Co-présidentes** : Mélissa DEBOUT et Marie-Amélie DUFOUR
- **Co-trésoriers** : Gérard LARDEUX et Laurent LASSAGNE
- **Co-secrétaires** : Céline VICAT et Emmanuelle VICAT

Le nouveau bureau remercie les membres sortants pour leur engagement mais aussi leur dévouement pendant de nombreuses années.

FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

La section de Crémeaux rassemble les anciens combattants dans un esprit de fraternité et s'attache à renforcer les liens de camaraderie. Nos diverses activités, tout au long de l'année, contribuent à tisser des liens et pérenniser le devoir de mémoire.

Les journées des 19 mars, 8 mai et 11 novembre nous rassemblent autour du drapeau, entouré de la municipalité, du Réveil Crémeausien, de la population et des écoliers. De plus cette année, pour le 19 mars nous aurons la remise de médailles à 3 de nos adhérents.

Nous comptons à ce jour : 16 adhérents, 7 veuves et 2 sympathisants. Malheureusement, en 2022, 2 compagnons nous ont quittés : Jean Laurent et Joseph Treille.



NOTRE BUREAU S'ÉTABLIT AINSI :

- **Présidente** : Christiane Terrier
- **Vice-Président** : Gérard Treille
- **Trésorière** : Thérèse Etaix
- **Vice-trésorière** : Marie-Claire Chavallard
- **Secrétaire** : Marinette Blein

DÉFILÉ D'HALLOWEEN



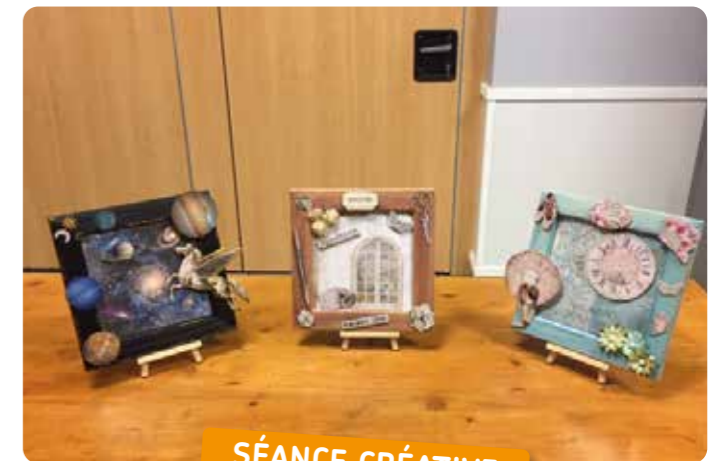
- ▶ Le 1^{er} semestre 2022, seule l'activité yoga a pu être programmée, un vendredi sur deux de 19h à 20h15.
- ▶ À la rentrée, le bureau a décidé de rajeunir ses activités et de proposer davantage de loisirs « à la carte ». Le défilé d'Halloween le lundi 31/10 a rencontré un vif succès avec 39 enfants.
- ▶ Une soirée jeux de société a eu lieu le vendredi 18/11.
- ▶ Une séance créative a été programmée le samedi 25/11 avec pour thème la personnalisation d'un cadre décoratif.
- ▶ Le yoga a été reconduit sous forme de mini-stage de 2 h, le samedi 10/12 avec pour thème «prendre soin de son dos».
- ▶ Prochaines dates à retenir pour 2023 :
 - Une chasse au trésor le mercredi 5/04 à 14h30.
 - Une séance décorative le samedi 13/05.

N'hésitez pas à rejoindre l'association et à nous apporter de nouvelles idées.



Familles Rurales

L'AFR fait son retour et s'adresse aussi bien aux petits comme aux grands.



SÉANCE CRÉATIVE



LE BUREAU :

- **Présidente** : Nicole Durand
- **Secrétaire** : Magali Côte
- **Trésorière** : Delphine Fraty
- **Les autres membres** : Mauricette Seychal, Lydie Maillet, Bénédicte Jouhannaud, Célestine Côte.

Comment nous joindre ?

Par mail : afrcremeaux@gmail.com
ou sur facebook : afr Crémeaux

Gymnastique Volontaire

Les cours ont lieu chaque mardi à la salle des sports :

- De 14h à 15h pour une gymnastique douce,
- De 19h30 à 20h30 pour une gymnastique plus dynamique.

Si vous hésitez à nous rejoindre, vous pouvez essayer gratuitement 2 cours ! A l'occasion du changement de bureau, nous tenons à remercier chaleureusement Viviane Chauv, Odile Darpheuille et Brigitte Cohas pour leur dévouement au sein de l'association depuis de nombreuses années.



NOUVEAU BUREAU :

- **Présidente** : Stéphanie Dejob - 06 12 22 62 44
- **Trésorière** : Nadège Cléménçon - 06 88 55 01 79
- **Secrétaire** : Florence Gautron - 06 61 23 78 85

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements !



Les 10 bonnes raisons de nous rejoindre :

1. Faire du sport à 5 minutes de chez soi.
2. Rester en forme et en bonne santé.
3. Bouger en musique.
4. Progresser à son rythme.
5. Être encadré et conseillé par une professionnelle diplômée (Laure Rathier).
6. Faire des activités variées chaque semaine : abdos, stretching, steps, équilibre, cardio, pilâtes...
7. Se vider la tête et chasser le stress.
8. Évoluer dans une bonne ambiance : pas de pression mais des sourires et même des fous rires !
9. Combattre le vieillissement.
10. Être à l'écoute de son corps.



LACIM est une association Loi 1901, une ONG française fondée par Claude Charlat en 1968, reconnue d'utilité publique en 1984, sans appartenance politique ou confessionnelle.

Dès sa fondation, LACIM a instauré avec les populations aidées un partenariat basé sur des valeurs humaines fortes : respect, dignité, confiance réciproque et amitié.

DES PROJETS À LA DEMANDE DES VILLAGES OU COLLECTIVITÉS

- ▶ **Ces projets répondent aux besoins prioritaires des populations** : accès à l'eau, à l'éducation, à la santé, autosuffisance alimentaire grâce aux performances de l'agro-écologie, activités génératrices de revenus...
- ▶ **La réalisation d'un projet au Sud** est toujours conditionnée à la demande d'une collectivité. LACIM n'intervient pas de sa propre initiative. Quand un village a besoin d'un puits, d'une école, de nourriture... il en fait la demande. LACIM étudie la pertinence et la faisabilité du projet, son financement, sa mise en oeuvre... Et quand toutes les conditions sont réunies, le projet est lancé.
- ▶ **Les villageois contribuent physiquement ou financièrement à sa réalisation.** Devenant alors « acteur » de leur propre développement, ils retrouvent confiance, dignité et espoir pour prendre leur avenir en mains. Une formation pour la maintenance et un suivi sur plusieurs années garantissent la pérennité de la réalisation.
- ▶ **Le groupe français** finance le projet de son jumeau qui contribue concrètement à sa réalisation. **Sur place, des permanents locaux de LACIM** travaillent à la mise en oeuvre des projets, en partenariat avec des associations du pays concerné. **Depuis la France, des chargés de missions bénévoles** vont sur le terrain pour étudier les demandes, suivre et évaluer les actions, en veillant aux orientations de LACIM.

Encore un grand MERCI à tous ceux qui nous soutiennent pour récolter les fonds nécessaires à la réalisation des projets...



LE BUREAU :

Présidente : Annie SIMON
Secrétaire : Sandrine DULAC



Ci-contre, des enfants du catéchisme de Crémeaux ont confectionné et vendu des gâteaux lors de la foire d'automne.

L'Œil Écoute

Enfin de retour ! La pandémie de COVID a été rude et longue, mais la troupe théâtrale crémeausienne a décidé de remonter sur les planches en mars 2023 !

Même si la situation sanitaire reste fragile, L'Œil Écoute présentera son nouveau spectacle de variétés le dimanche 5, le samedi 11, le vendredi 17 et le samedi 18 mars. L'équipe espère de tout cœur que le public sera au rendez-vous pour tous rire ensemble !

D'ailleurs, des études montrent que le rire est un puissant antidépresseur, qu'il permet de réduire le stress et favorise la digestion ainsi que le sommeil ! Nous rappelons que les bénéfices des représentations servent à offrir un repas à nos aînés crémausiens. Tout le monde apprécie de se retrouver autour d'une table, dans des moments de joie et de convivialité. Surtout après cette pénible crise sanitaire !

Ce repas entre amis de 75 ans et plus, aura lieu le dimanche 2 juillet à la salle Abbé Grosbost. Devant les conjonctures actuelles, nous avons effectivement décidé de repousser l'âge des invités. On espère que vous comprendrez...

Un don à l'école de la Tour de Crémeaux sera également versé, afin d'aider nos écoliers dans leurs projets scolaires.



BUREAU :

- **Présidente** : Emilie PEURIÈRE - 06 14 01 61 84
- **Secrétaire** : Laurie DEJOB - 06 83 36 26 84
- **Trésorière** : Josiane DEUX - 06 25 04 00 79

Lucé Loisirs

L'association Lucé Loisirs avec une partie des habitants du lieu-dit Lucé se sont réunis sur le terrain des marronniers à Lucé en juillet 2022 pour la fête des voisins. Au programme de cette journée, pique-nique partagé, partie de boules, balade. Ainsi petits et grands se sont retrouvés pour cette journée conviviale jusque tard dans la soirée.

Les buttes autour du terrain sont régulièrement entretenues malgré les difficultés d'arrosage et la végétation commence à bien embellir les lieux.

L'association s'est chargée de la vente du cidre lors de la foire d'automne.

Cette année, vous allez pouvoir mettre des visages sur notre association, puisque pour la fête patronale les associations seront mises à l'honneur avec le défilé de chars.



L'association est ouverte à tous à partir du moment où chacun est à jour de sa cotisation. Pour nous rejoindre, il est nécessaire de contacter Monique Vinkoczy au 06 83 48 36 81.

LE BUREAU

- **Présidente** : Adeline PALABOST - 06 38 52 94 63
- **Trésorière** : Monique VINKOCZY - 06 83 48 36 81
- **Secrétaire** : Françoise GIRAUD - 06 42 93 57 08



Sou des Écoles

L'équipe du SOU est ravie d'avoir pu reprendre en 2022 l'organisation de manifestations sans les contraintes sanitaires de ces deux dernières années. Nous avons donc pu renouer avec notre mission : assurer une partie du financement des besoins de l'école.

L'année 2022 a débuté avec une nouveauté : un partenariat avec deux producteurs locaux, nous a permis de réaliser une vente de bière artisanale (La Germanoise) et de vin en agriculture biologique (Domaine Rochette - Côte Roannaise). Cette vente a rencontré un franc succès.

► **Le concours de pétanque du 1^{er} mai** s'est déroulé cette année dans l'enceinte du stade de foot. Un concours adulte et un concours enfant ont eu lieu en parallèle, permettant aux enfants comme aux adultes de prendre part à un concours très disputé. La buvette et la restauration (frites et barbecue) ont été pris d'assaut. Nous remercions vivement les associations et commerçants qui ont prêté main forte, pour nous permettre de faire face à la demande. L'entraide entre associations est précieuse dans notre village, et c'est un plaisir de le constater une nouvelle fois.

► **Pour la fête de fin d'année scolaire**, chaque classe a présenté un spectacle dans la salle de théâtre, suivi d'une soirée conviviale en extérieur.

► **Au mois d'octobre, l'assemblée générale** a eu lieu avec un renouvellement du bureau (tous les deux ans selon les statuts du SOU). Quelques départs dans les membres et au sein du bureau sont à noter. Nous profitons de cette occasion pour les remercier chaleureusement pour leur investissement durant ces années. De nouveaux membres sont venus les remplacer.

► **Nous avons également organisé la « Choucroute de l'école »**, au mois de novembre dans la salle des fêtes, avec une bonne participation, sur place et à emporter.

► Face à la demande, nous avons renouvelé **la vente de bière et de vin** ce même mois, qui a à nouveau été une réussite.

► **L'année civile s'est clôturée par la soirée de Noël.** Les enfants ont pu jouer l'après-midi avec les cadeaux financés par le SOU et apportés à l'école (cadeaux pour chaque classe et six vélos pour l'extérieur). Un spectacle de « magie clownesque » intitulé « Cocotte Lapin » a été proposé aux enfants de l'école et à leur famille, par Charlie de la compagnie Les Burdini's. La venue du Père-Noël a ravi les plus jeunes, qui ont été rassurés d'avoir été assez sages cette année. La soirée s'est clôturée par un moment de partage dans la salle des fêtes, avec une buvette et des amuse-bouches amenés par chacun.

Le rôle du SOU

Nous profitons de cet article pour rappeler le rôle du SOU : financer les activités extra-scolaires, besoins en matériel pour les classes, jeux pour l'école. Nous demandons une participation aux familles en début d'année, de 12€ par enfant scolarisé. A travers cette participation financière, vous soutenez le fonctionnement du SOU, qui organise les différentes manifestations que nous venons de lister. Et ainsi, sur une année scolaire, ce sont plusieurs milliers d'euros qui sont versés pour financer les besoins. Aide aux voyages, financement des transports, sorties USEP, sorties scolaires, renouvellement des jeux et de matériel. Tout cela bénéficie à vos enfants directement. Nous rappelons donc aux parents l'importance de cotiser, et de participer lorsque vous le pouvez aux différentes manifestations, en aidant aux services, ou en étant présent simplement.

Notre engagement à travers le SOU a un seul but : permettre que l'école de Crémeaux bénéficie au maximum de soutien financier, afin de permettre aux enfants d'avoir accès à des activités et du matériel de qualité.

Merci à tous les membres du SOU qui s'investissent, et à tous ceux qui participent à nos manifestations.

Le bureau du SOU

La CCPU vote le passage à la TEOM



Lors de sa séance du 29 septembre 2022, le Conseil Communautaire a voté l'institution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) comme unique mode de financement du service de gestion des déchets sur son territoire. Cette taxe se substituera à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) que vous connaissiez auparavant.



Le changement sera effectif à compter du 1^{er} janvier 2023. La première TEOM figurera sur l'avis de taxe foncière de septembre 2023. La REOM sera alors supprimée : vous ne recevrez plus de facture.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

La REOM génère des difficultés de gestion pour la CCPU, son recouvrement pose des problèmes d'organisation et mobilise des moyens humains importants. En outre, la collectivité est confrontée à un taux d'impayés important, et à des difficultés pour assurer une équité de traitement entre les usagers.

Avec le passage à la TEOM, la CCPU fait le choix d'une gestion plus adaptée :

- cette taxe est un impôt prélevé par les services de l'Etat : elle est acquittée avec la taxe foncière chaque année,
- la gestion de la TEOM mobilise moins de moyens au niveau de la collectivité,
- le passage à la TEOM permet à la CCPU de ne plus avoir à se soucier des impayés, son montant étant garanti par l'Etat.

QUI EST CONCERNÉ ?

Contrairement à la REOM qui était facturée aux usagers du service, la TEOM est adressée à tous les propriétaires de foncier bâti : résidences principales, bâtiments professionnels, garages, résidences secondaires, maisons inoccupées, ...

COMMENT LA TEOM EST-ELLE CALCULÉE ?



Le montant de la TEOM se fonde sur la valeur locative de la propriété foncière (calculée et mise à jour annuellement par les services fiscaux) et sur le taux de la taxe (voté chaque année par le conseil communautaire).

Il ne tient pas compte du nombre de personnes au foyer ou de la taille du bac.

$$TEOM = \text{BASE FISCALE DU LOGEMENT} \times \text{TAUX VOTÉ PAR LA CCPU}$$

QUE FINANCE LA TEOM ?

Tout comme la REOM, la TEOM permet de financer l'ensemble des dépenses liées à la gestion des déchets.

La maîtrise de ces coûts, et l'efficacité des politiques environnementales reposent sur les efforts de chacun.



— GARDEZ LES BONS GESTES —



Le service ne change pas.

Les modalités de collecte et d'accès à la déchèterie sont identiques. Les consignes restent les mêmes.



où trouver le montant de ma TEOM ?

Il figurera sur votre avis de taxe foncière en septembre, comme sur cet exemple.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE					
IMMUNITE LOCALE DES PROPRIETAIRES					
Taxe Foncière					
Année d'imposition					
Taxe Foncière 2023					
Propriétés bâties	Propriétés non bâties	Propriétés communales	Propriétés communales	Propriétés communales	Propriétés communales
Taxe 2021	Taxe 2022	Taxe 2023	Taxe 2021	Taxe 2022	Taxe 2023
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Propriétés bâties					
Adresse					
Valeur locative					XXXX
Taux de la TEOM					XXX
Propriétés non bâties					
Adresse					
Valeur locative					
Taux de la TEOM					
Propriétés communales					
Adresse					
Valeur locative					
Taux de la TEOM					

Vais-je payer plus cher ?

Tout dépend de votre situation. Pour la plupart des habitants, cette modification se traduira par une baisse ou un maintien du montant à payer. En revanche certains usagers pourront constater une hausse. C'est le cas de ceux qui occupent des biens à forte valeur locative, ou des propriétaires de logements vacants, par exemple.

Et si je suis locataire ?

Les locataires ne recevront plus de facture. La TEOM sera adressée au propriétaire du logement, qui pourra répercuter le montant de la taxe sur les charges locatives.

Faut-il clôturer son abonnement à la REOM ?

Non, il sera automatiquement clôturé au 31 décembre 2022. Vous pourrez néanmoins encore recevoir des relances concernant des factures impayées émises avant cette date.

Quand sera communiqué le taux de la TEOM pour la CCPU ?

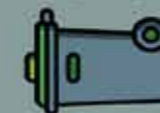
Le taux sera communiqué au mois d'avril, après le vote du budget par le conseil communautaire lors de sa séance du mois de mars.

Un doute, une question : contactez la CCPU
04 77 65 12 24
contact@ccpu.fr



04 77 65 12 24
ComcomUrfe

CALENDRIER DE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2023 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÉ



Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
JANVIER																																
FEBVRIER																																
MARS																																
AVRIL																																
MAI																																
JUIN																																
JUILLET																																
AOÛT																																
SEPTEMBRE																																
OCTOBRE																																
NOVEMBRE																																
DÉCEMBRE																																

Semaines impaires
Lundi : la Tuillière, St Priest la Prugne
Mardi : Chausseterre, St Romain d'Urfé, St Marcel d'Urfé
Mercredi : St Just en Chevalier

Semaines paires
Lundi : Crémeaux, Juré
Mardi : Les Salles, Champoly
Mercredi : Chérier

Gros producteurs
(les semaines où votre commune n'est pas collectée)
Mardi : St Romain d'Urfé, Champoly, St Marcel d'Urfé, Les Salles, St Priest la Prugne, Chausseterre, la Tuillière
Mercredi : St Just en Chevalier, Chevalet, Juré, Chérier, Crémeaux

Jours fériés
La collecte est décalée d'un jour, si nécessaire. Reportez-vous au calendrier.

DÉCHÈTERIE DU PAYS D'URFÉ
193 route de l'Allier - St Just en Chevalier
04 77 62 86 41 (aux heures d'ouverture)
Lundi au vendredi : 14h00 - 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Infos pratiques et règlement du service sur www.ccpu.fr

La collecte débute à 5h du matin. Je sors mon bac la veille au soir. Je le rentre après la collecte.



URFÉCO



ASSOCIATIONS : VOS ÉVÈNEMENTS SUR URFÉCO !

Pour gagner en visibilité et mieux communiquer sur les événements à venir, la CCPU propose aux associations d'utiliser le site et l'application URFÉCO !

Pour cela, il suffit de transmettre le plus tôt possible en amont, à accueil-tourisme@ccpu.fr, toutes les informations à diffuser (affiches, programme, photos, ...) ainsi que les coordonnées du responsable de l'association (téléphone et mail).

Pour plus de renseignements : 04 77 65 12 24

Édition d'un nouveau topo-guide

La CCPU est en train de mettre à jour le topo-guide de randonnées, et de renouveler les panneaux de départ. Cette nouvelle version du topo-guide sera éditée au format papier. Dans un second temps, une réflexion sera engagée sur la possibilité d'avoir une partie accessible sous forme numérique.

Près de 500 km de circuits pédestres sont balisés et entretenus par l'équipe technique. Ils permettent de partir à la découverte des paysages variés de notre territoire et de la réserve de biodiversité dont nous disposons sur le plan de la flore comme de la faune, et représentent un formidable appui à l'offre touristique du Pays d'Urfé.



Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR de Saint-Just-en-Chevalet pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux, de la naissance à la fin de vie. Notre association, gérée par 21 bénévoles, intervient sur votre commune. Elle emploie 41 salariés (aide à domicile, AES, TISF).

En 2021, l'ADMR de Saint-Just-en-Chevalet a effectué 37 932 heures pour 280 personnes aidées.

Dans votre commune en 2021, 6 salariés travaillent au sein de l'ADMR, 33 de vos concitoyens ont été aidés, pour un total de 2496 heures effectuées.

L'équipe des 17 bénévoles visiteurs est heureuse de vous informer que les **Visites de Convivialité** à l'ADMR de Saint Just en Chevalet ont repris cet été !



Facilitez-vous la vie

- Soutien à la parentalité
- Aide à la personne
- Portage de Repas
- Téléassistance
- Garde d'enfants
- Centre de Loisirs
- Relais Accueil Petite Enfance (RAPE)
- Ménage, repassage
- Service de soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
- Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)

Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.



MAISON DES SERVICES ADMR de Saint-Just-en-Chevalet
96 Boulevard de l'Astrée 42430 Saint-Just-en-Chevalet
Tél : 04 77 65 10 75 - @ : msstjustenchevalet@fed42.admr.org
Vous pouvez contacter le SSIAD au 04 77 65 11 75

Salarié à l'ADMR, pourquoi pas vous ?

Rejoignez une équipe locale de salariés qui est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être et leur permettre de rester chez elles dans de bonnes conditions. Vous serez épaulé par une **équipe de bénévoles** bienveillants.

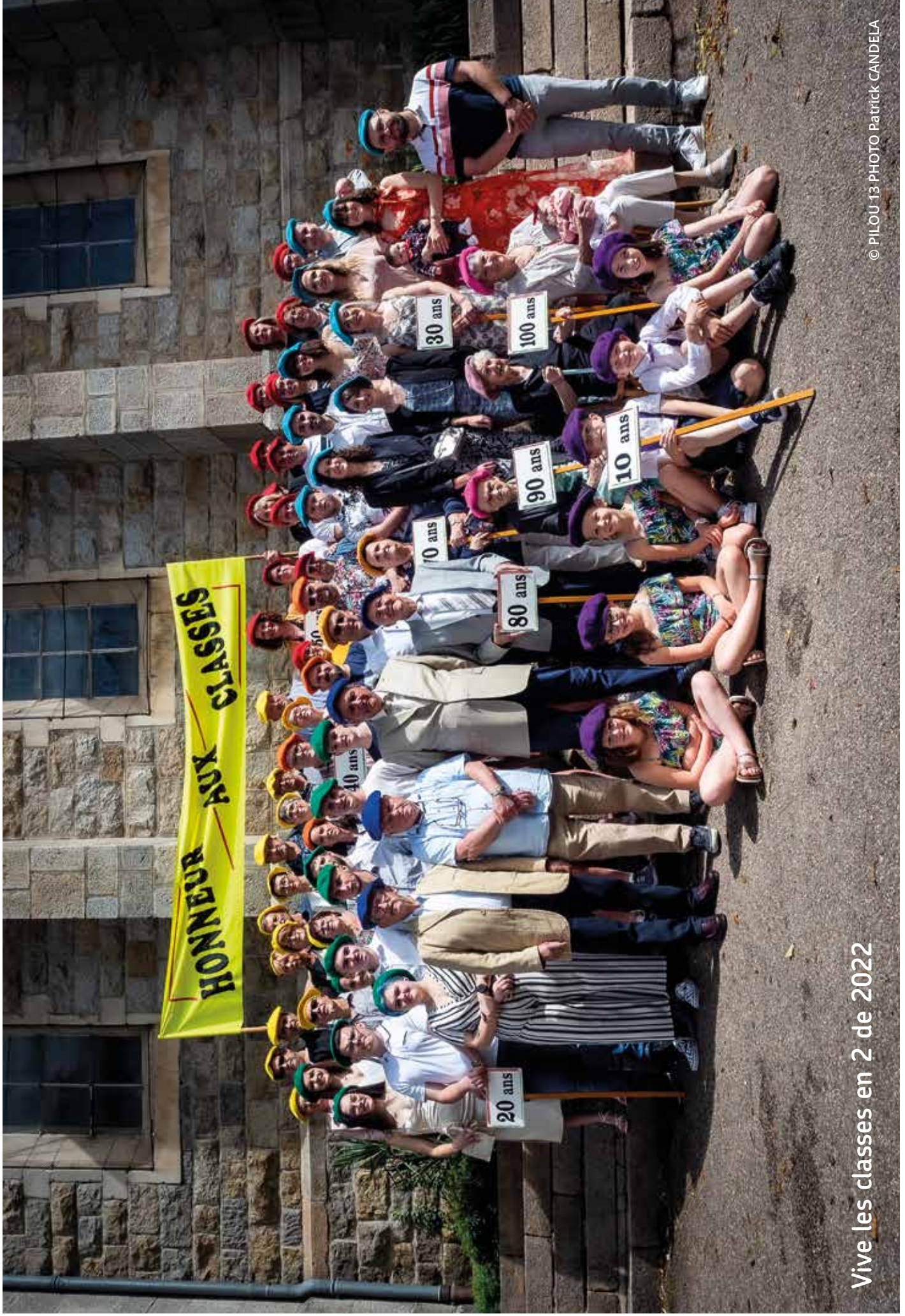
ASSOCIATION LOCALE ADMR Saint-Just-en-Chevalet

Boulevard de l'Astrée - 42430 Saint-Just-en-Chevalet

Tél. 04 77 65 10 75

E-mail : msstjustenchevalet@fed42.admr.org





Vive les classes en 2 de 2022

© PILOU 13 PHOTO Patrick CANDELA